

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1904

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME CINQUANTE ET UNIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR

19, RUE HAUTEFEUILLE

—
1904

MOËURS
ET
MÉTAMORPHOSES DES INSECTES

PAR
LE CAPITAINE XAMBEU

14^e MÉMOIRE

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon.

LARVES DE MADAGASCAR

La faune entomologique malgache, si riche en belles et nombreuses espèces, commence à être bien connue, grâce aux recherches entreprises dans l'île depuis l'occupation française ; aux nombreux travaux déjà parus sur l'insecte à l'état parfait, il convient d'ajouter la description d'une petite quantité de larves dont nous allons augmenter le nombre, et dont nous devons la communication à M. le D^r Sicard, l'un de nos collègues, à qui revient le mérite de les avoir recherchées et, par là, de nous avoir permis d'enrichir la faune de *Madagascar* de documents nouveaux sur les premiers états des coléoptères plus particulièrement.

Nos connaissances ne nous permettant pas de faire des déductions exactes au point de vue comparatif, avec les espèces européennes, en raison du grand écart qui existe parfois entre les groupes, nous nous contenterons d'indiquer le plus ou moins d'affinité qu'ont les larves avec leurs similaires connues, ainsi que leurs caractères distinctifs ; plus tard, lorsqu'un plus

grand nombre aura été décrit, le cadre pourra en être élargi et la comparaison rendue plus facile.

Notre vénérable Président honoraire de la Société entomologique de France, M. Léon Fairmaire, a bien voulu se charger du soin de déterminer les insectes qui nous avaient été envoyés avec leurs larves ; nous le remercions de nous avoir ainsi aidé dans notre tâche.

Nous ne répéterons pas, pour chaque larve, sa provenance, toutes celles que nous décrivons ayant été prises dans les environs du camp d'*Ambre*, près de *Diego Suarez*, toutes ayant séjourné dans l'alcool, quelques-uns de leurs organes plus ou moins rentrés ont pu échapper à notre attention, mais rares en sont les cas.

Ria, 22 août 1904.

1. LARVES DE COLÉOPTÈRES

CARABIQUES

***Sphaerostylus Goryi*, LAP.**

Larve : Longueur, 15 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps allongé, parallèle, charnu, blanchâtre, couvert de plaques noirâtres, lisse et luisant, garni de courts cils, convexe en dessus, déprimé en dessous, étroit et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête cornée, rougeâtre, lisse et luisante, éparsément ciliée, disque profondément excavé, strié, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est droite et denticulée ; mandibules fortes, arquées, luisantes, à base rougeâtre, à pointe noire et acérée, avec courte dent noirâtre vers le milieu de la tranche interne ; mâchoires à tige courte, droite, rougeâtre, avec lobe court, cilié, et palpes intérieurs grêles, biarticulés, les extérieurs quadriarticulés, avec le troisième article cylindrique, très allongé ; menton très court, transverse, membraneux, lèvre très réduite avec longs palpes rougeâtres, annelés de testacé, cylindriques, biarticulés,

les deux premiers articles jointifs, les deuxièmes très divergents, languette petite, dentée, prolongée par un long cil ; antennes longues, rougeâtres, annelées de testacé, de quatre articles à bout renflé ; à la base du troisième, qui est tricilié, est un court article supplémentaire ; ocelles, en arrière de la base antennaire, est un groupe de six points noirs, cornés, blanchâtres, groupés en cercle autour d'une protubérance noire ; en arrière encore, est une grosse tache triangulaire noire.

Segments thoraciques convexes, blanchâtres, couverts de plaques noirâtres, luisants, éparsément ciliés, le premier grand, rectangulaire, un peu plus large que la tête, avec ligne médiane flave commune aux segments suivants, les deuxième et troisième moins développés, à flancs membraneux, dilatés, avec petite plaque.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, peu atténués vers l'extrémité, les huit premiers chargés d'une plaque noirâtre, ciliée, divisée en deux par la ligne médiane qui est flave, leurs flancs dilatés et chargés d'une plaque oblongue, noirâtre ; segment anal moins développé, avec plaque moindre, prolongé par deux longs styles inarticulés, rougeâtres, garnis de longs cils.

Dessous déprimé, blanchâtre, avec plaques abdominales brunes, au nombre de cinq aux sept premiers segments abdominaux, une grande médiane arrondie, quatre en dessous, dont les deux médianes plus petites ; le huitième segment n'a que la grande médiane ; au neuvième en est une autour du mamelon pseudopode, dont le cloaque saillant est chargé de deux houpes de courts cils roux : un double bourrelet latéral garni d'une plaque oblongue à chaque anneau longe les flancs.

Pattes courtes, latérales, blanchâtres, courtement spinulées et éparsément ciliées, hanches fortes, canaliculées, trochanters longs, coudés, cuisses larges, comprimées, jambes un peu moins tarsi très longs, armés d'un court crochet noirâtre simple.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème noirâtre, la première paire sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La conformation particulière de cette larve, sa couleur franche, la forte excavation de son disque cranien, ses fortes mandibules, ses houppes de poils du pseudopode anal et ses tarsi simples, lui constituent des traits particuliers : elle a été trouvée avec sa nymphe sous une grosse écorce d'arbre.

Aucune larve européenne ou exotique du groupe des *Brachinides* n'est décrite ; nous ne pouvons donc pas procéder par comparaison ; ce qui reste à la nôtre, ce sont ses poils anaux et ses tarsi simples.

Nymphe : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps ovalaire, large, déprimé, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de courtes spinules rougeâtres, déprimé en dessus comme en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et munie de deux courts styles.

Tête affaissée, arrondie, courtement spinuleuse, disque déprimé, mandibules très développées ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, deuxième court, transverse, ainsi que le troisième, dont le milieu est canaliculé, tous trois courtement spinuleux ; segments abdominaux larges, transverses, spinuleux, peu atténués vers l'extrémité, les flancs des huit premiers incisés et relevés en un bourrelet garni d'une apophyse cylindrique, à bout épineux, peu prononcée aux premier et deuxième, septième et huitième, très longue et bifurquée aux troisième, quatrième et cinquième ; segment anal prolongé par deux apophyses parallèles arquées en dedans ; dessous déprimé, antennes arquées, leur bout reposant près des genoux de la deuxième paire de pattes, genoux saillants, tarsi de la troisième paire de pattes prolongés jusqu'à l'extrémité anale.

Platymetopus exaratus, KLUG.

Larve : Longueur 8 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, charnu, blanc jaunâtre, finement ridé, couvert de courts cils roux épars, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête très grande, quadrangulaire, cornée, rougeâtre, lisse et

luisante, avec cils épars et impressions latérales, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée très bas en deux traits aboutissant à la base des antennes, disque déprimé avec deux plaques rouge de brique jointives, très luisantes ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est droite et noirâtre, quadripunctuée ; mandibules courtes, fortes, rougeâtres, à pointe noire et acérée, avec légère incision le long de la tranche externe, et forte dent noire arquée au milieu de la tranche interne ; mâchoires bien développées, droites, avec lobe sétiforme, palpes intérieurs de deux articles coniques, dont le basilaire très accentué, les extérieurs quadriarticulés coniques, le basilaire peu prononcé, le médian bien développé, le terminal prolongé par une soie ; menton court, transverse, membraneux, lèvre bien accentuée, bilobée, avec longs palpes biarticulés et languette en courte protubérance ciliée ; antennes longues, latérales, jaunâtres, ciliées, aux trois premiers articles égaux, à bout renflé, le quatrième un peu plus long à bout évasé, avec court article supplémentaire intérieur, cinquième grêle, cylindrique, tricilié ; ocelles, six gros points cornés, rougeâtres, plantés autour d'une protubérance noire touchant la base antennaire.

Segments thoraciques jaunâtres, peu convexes, lisses, éparsement ciliés, le premier très développé, aussi large que la tête, marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, en entier couvert d'une plaque jaunâtre, luisante, marquée de six points, trois de chaque côté de la ligne médiane, qui est bien accusée et se prolonge vers les segments suivants, deuxième et troisième quadrangulaires, moins développés, avec cils latéraux et marge postérieure seule.

Segments abdominaux peu convexes, blanchâtres, transversalement quadrangulaires, à côtés incisés, avec cils roux très allongés, peu atténués vers l'extrémité, avec ligne médiane accentuée aux huit premiers ; le neuvième est moins développé, mais est prolongé par deux très longs styles blanchâtres, noduleux, inarticulés, couverts de très longs cils roux.

Dessous déprimé, la tête triangulairement incisée, les segments thoraciques avec incisions diverses, les segments abdominaux avec trois incisions, une longitudinale, une autre transverse, relevant le bord du segment en un léger bourrelet, une

troisième latérale, provoquant la formation d'un bourrelet divisant la zone d'action en deux régions dorsale et ventrale ; segment anal prolongé par un long et fort pseudopode tronconique, cilié, à cloaque saillant, à fente en long.

Pattes courtes, robustes, jaunâtres, ciliées et spinulées, hanches fortes, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses larges, comprimées, ainsi que les jambes, que terminent un long tarse armé d'un fort crochet rougeâtre à base épineuse, ce qui le fait paraître bifide.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème blanchâtre, se confondant par leur teinte avec la couleur du fond, la première paire sous le bourrelet latéral, dans l'intervalle membraneux des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve à facies de larves d'*Harpaliens* s'éloigne de ce groupe par sa grosse tête, par ses impressions et plaques crâniennes, par son incision mandibulaire et par ses tarsi ; elle paraît conformée pour fouir et a été trouvée sous des pierres.

Harpalus... Species?..

Nymphe : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps ovalaire, oblong, charnu, brunâtre, couvert de longs poils roussâtres très denses, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et prolongée en pointe bifide.

Tête petite, arrondie, déclive, finement granuleuse, avec courts cils roux ; premier segment thoracique grand, quadrangulaire, deuxième et troisième plus courts, transverses, tous trois marqués en leur milieu d'une double tache brune ; segments abdominaux courts, transverses, fortement velus, atténués vers l'extrémité qui se prolonge par deux courtes branches parallèles à bout rougeâtre et divergent, leurs flancs incisés, garnis aux sept premiers d'une apophyse tomenteuse ciliée ; dessous déprimé, antennes arquées, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux sailants, mamelon anal rembruni.

La densité des poils, des deux taches thoraciques et les deux styles caudaux semblent être des traits particuliers à cette nymphe, qui a été trouvée sous le couvert de grosses pierres.

HYDROCANTHARES

***Cyblister tripunctatus*, OLIV.**

Larve : Longueur, 80 millimètres ; largeur, 15 millimètres.

Corps très allongé, corné, brun rougeâtre, glabre, finement rugueux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et terminée en longue pointe.

Tête grande, ovulaire, déprimée, cornée, rougeâtre, rugueuse, et chagrinée, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits peu distincts aboutissant à la base antennaire ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est large, arrondie, frangée de courts cils roux, avec une double impression triangulaire médiane relevant l'intervalle en une carène fortement prononcée, avec deux dents noires, une de chaque côté de la carène ; mandibules très développées, falciformes, étroites, rougeâtres, à pointe noire et acérée, avec lame marginée de noir au bord de la tranche interne, mâchoires très allongées, grêles, filiformes, à tige droite, sans traces apparentes de lobe, avec palpes quadriarticulés, chaque article doublé d'un article supplémentaire à sa base, menton très réduit, semi-circulaire, blanchâtre, lèvre bilobée avec palpes grêles, très allongés, biarticulés, doublés d'un article supplémentaire et d'un rudiment de languette en forme d'excroissance charnue au fond de l'échancrure buccale ; antennes longues, filiformes, testacées, de cinq articles, le terminal triarticulé, à pointe noire et enfumée ; ocelles, au nombre de six points noirs, cornés, luisants, de forme irrégulière, disposés sur deux rangées parallèles de trois en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques cornés, fortement convexes, rougeâtres, luisants, ridés en travers avec ligne médiane obsolète, le premier très grand, étroit, quadrangulaire, un peu moins large

que la tête, ombré d'une ligne discale noire en forme de U, deuxième et troisième courts, transverses, avec légère incision latérale.

Segments abdominaux grands, charnus, convexes, quadrangulaires, atténués vers l'extrémité, leurs flancs incisés et relevés en un fort bourrelet, les six premiers à peu près égaux, le septième rougeâtre, rugueux, conique, à flancs hérissés de longues houppes de poils roux, le huitième prolongé en longue pointe, à côtés hérissés de longues franges de cils roussâtres.

Dessous subdéprimé, la tête triangulairement incisée, le premier segment thoracique avec incision quadrangulaire, les deuxième et troisième de ces segments avec double incision en travers ; segments abdominaux forme et incisions comme en dessus, couleur plus pâle ; segment anal à cloaque ovalaire, à fente trifurquée ; un long bourrelet latéral empreint d'une étroite plaque elliptique rougeâtre aux six premiers segments abdominaux, longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes grêles, très allongées, testacées, à dessous frangé de cils roux, hanches longues, cylindriques, trochanters courts, coulés, cuisses longues, comprimées, ainsi que les jambes que termine un long tarse à bout acéré et bifide.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire sous la membrane latérale qui unit les deux premiers segments thoraciques, les suivantes près du bord antérieur des six premiers segments abdominaux, la huitième près de l'extrémité annale ; au septième segment, son emplacement est marqué par une empreinte noire.

La carène frontale avec ses deux dents noires, la ligne ombrée du disque prothoracique, la tache elliptique latérale des six premiers segments abdominaux caractérisent spécifiquement cette larve, qui a été prise dans des mares.

Hydrovatus separandus, RÉGIMB.

Larve : Longueur, 5 millimètres ; largeur, 1^{mm}5.

Corps allongé, à téguments résistants, noir jaunâtre, finement pointillé, ridé, très courtement cilié, convexe en dessus, déprimé

en dessous, atténué vers les deux extrémités, la postérieure trifide, l'antérieure prolongée en pointe.

Tête quadrangulaire, lisse, noir corné, pointillée, avancée en une longue saillie rougeâtre, à pointe arrondie, sur la lisière frontale, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée ; mandibules simples, très développées, falquées, à bout rougeâtre arqué en dedans ; mâchoires grêles, très allongées, de quatre articles, le terminal effilé, sans traces de lobe ; menton court, transverse ; lèvres très allongées, cylindrique, prolongée par deux longs et grêles palpes testacés avec languette rudimentaire ; antennes latérales, grêles, de quatre articles testacés, le terminal réduit, acuminé ; ocelles, six gros points noirs disposés en deux rangées de trois en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques fortement convexes, pointillés, avec ligne médiane et flancs légèrement relevés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, bien développé, un peu plus large que la tête, jaunâtre sur sa moitié antérieure, noir sur le reste, deuxième et troisième courts, transverses, noirs, avec rebord postérieur testacé.

Segments abdominaux convexes, pointillés, courtement ciliés, transverses, avec ligne médiane et flancs relevés aux quatre premiers qui sont noirs, à rebord postérieur blanchâtre, s'atténuant vers les quatre suivants qui sont jaunâtres et courtement ciliés ; segment anal prolongé en une longue pointe noirâtre à milieu blanchâtre et par deux grêles et longs filets parallèles.

Dessous testacé, blanchâtre, déprimé, les segments thoraciques excisés, les trois premiers segments abdominaux blanchâtres, les deux suivants noirâtres, les trois derniers jaunâtres ; cloaque petit, saillant, circulairement incisé avec fente en long ; une incision latérale longe les flancs relevant en rebord lamé les segments thoraciques et les cinq premiers segments abdominaux.

Pattes grêles, très allongées, blanchâtres, courtement ciliées ; hanches bien développées, brunâtres, à milieu canaliculé ; trochanters courts, non coudés ; cuisses larges, comprimées ; jambes un peu moins, tarses allongés, armés d'un grêle crochet bifide.

Stigmates très réduits, orbiculaires, flaves, à péritrème noir.

la première paire près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, sur l'alignement des suivantes, qui sont sous le rebord relevé latéral et au tiers antérieur des segments abdominaux, la huitième paire apparente à la base des filets caudaux.

La couleur si diversifiée de son corps pourrait suffire à faire reconnaître cette larve qui a été prise dans des réservoirs servant à l'arrosage : elle ne se distingue de ses congénères que par la longueur de ses filets terminaux.

BRACHÉLYTRES

Leptochirus convexus, FAIRM.

Larve : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 1^{mm}5.

Corps allongé, linéaire, charnu, blanc mat, finement pointillé, couvert de courts cils roux épars, peu convexe en-dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, cornée, ovale, blanc mat, luisante, pointillée, ligne médiane bien marquée, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, légère carène entre les deux traits ; épistome peu distinct, labre quadrangulaire, à milieu fovéolé à bords frangés de courts cils ; mandibules courtes, arquées, à base blanchâtre, à pointe rougeâtre et tridentée, la dent inférieure peu accentuée ; mâchoires géniculées, à tige droite, avec lobe très allongé, denté, à palpes arquées en dedans de trois articles, les deux premiers annelés de testacé, à bout élargi, le troisième acuminé ; menton très allongé, triangulaire ; lèvres réduites, bilobées, avec courts palpes ciliés, bi-articulés ; l'article basilaire globuleux et rudiment de languette ciliée ; antennes bien développées, latérales, de quatre articles, le premier très court, annulaire ; le deuxième long, cylindrique ; le troisième plus allongé, rougeâtre, à milieu élargi, surmonté d'un court article supplémentaire pyriforme ; quatrième très réduit, à bout aminci et bicilié ; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques larges, blanchâtres sur leur pourtour, noirâtres sur le reste, le premier rectangulaire avec ligne mé-

diane pâle commune aux segments suivants et flancs éparsement ciliés, les deuxième et troisième moins larges, même forme, avec flancs élargis.

Segments abdominaux courts, larges, transverses, s'élargissant du centre vers les deux extrémités, à surface garnie de cils roussâtres épars, à flancs élargis en forme de lame, les cinquième à huitième beaucoup plus larges que les précédents, le neuvième réduit, prolongé par deux filets ciliés, parallèles, inarticulés.

Dessous déprimé, plus pâle et moins cilié qu'en dessus, les segments abdominaux latéralement incisés, segment anal prolongé par un assez long pseudopode tronconique, rougeâtre, à fente en long ; un bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes allongées, blanchâtre pâle, courtement ciliées, ; hanches fortes, à base ponctuée de noir ; trochanters courts, coudés ; cuisses longues, ainsi que les jambes qui sont terminées en forme de court ongles rougeâtre acéré.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème roussâtre, la première paire sur le bourrelet latéral et sur la membrane qui relie les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

On trouve cette larve sous les écorces des arbres déjà attaqués par de plus grandes larves, dans les galeries obstruées par les déjections de gros Longicornes ; elle a le facies de l'adulte, ressemble à celles des *Piestides* par sa grosse tête, par ses mandibules tri-acérées, son lobe maxillaire très allongé et par la réduction de ses quatre premiers segments abdominaux ; prête à se transformer, dans le milieu même où elle a vécu, elle se façonne une loge oblongue dans laquelle, quelques jours après, elle subira sa transformation.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 1^{mm}8.

Corps allongé, subarqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, garni de longs cils subbulbeux noirâtres, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et terminée par deux courtes pointes.

Tête grande, ovale, affaissée, à pourtour cilié, disque transversalement incisé, deux cils médians ; épistome et labre avancés

en forme de museau déprimé ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, à pourtour garni de longs cils noirâtres subbulbeux, deux plus longs cils au milieu du bord antérieur, deux courtes épines au milieu du bord postérieur et incision médiane, deuxième court, avancé en pointe triangulaire épineuse sur le troisième qui est grand et rectangulaire ; segments abdominaux transverses, à flancs dilatés, s'élargissant jusqu'au huitième pour s'atténuer ensuite, les huit premiers garnis de deux longues épines subbulbeuses centrales séparées par la ligne médiane et deux latérales ; segment anal allongé, latéralement caréné, prolongé par deux courtes apophyses épineuses ; dessous déprimé, segment anal mamelonné, antennes arquées reposant par leur milieu près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires peu saillants.

La dépression de la tête, ses cils subbulbeux, leur disposition, ses épines, ses apophyses terminales caractérisent cette nymphe.

Deux larves du genre *Leptochirus* sont connues ; elles ont été décrites : l'une, le *Scoriaceus*, par CANDÈZE, Coléoptères exotiques, 1861, p. 9 et 10, trouvée à *Cordova* dans des conditions identiques à celle que nous venons de décrire ; l'autre, le *Mandibularis*, par KRAATZ, Arch. Wiegmann, 1859, p. 189 ; à part quelques légers détails afférents aux plaques et aux poils, ces deux larves ont de grands rapports communs avec la nôtre.

PALPICORNES

Dactylosternum depressum, KLUG.

Larve : Longueur, 7 à 8 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, oblong, charnu, rougeâtre, granuleux, garni de cils et de tubercules, subdéprimé en dessus comme en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée en pointe.

Tête grande, transverse, granuleuse, à disque noir, à côtés rougeâtres, latéralement ciliée ; épistome à suture peu distincte, confondu, ainsi que le labre, avec la lisière frontale qui est un peu relevée et avancée en pointe ; mandibules courtes, arquées,

rougeâtres, déprimées, à pointe peu acérée ; mâchoires fortes, géniculées, à lobe long, frangé d'une houppe de cils dorés, avec palpes tri-articulés, les deux premiers articles à bout renflé, le troisième cylindrique ; menton carré, à milieu incisé ; lèvre large bilobée, avec palpes peu distincts garnis d'une houppe de cils ; languette peu apparente ; antennes latérales de quatre articles, le premier court, tronconique ; le deuxième globuleux ; le troisième allongé, cylindrique ; le quatrième très réduit ; ocelles, sur une proéminence est un groupe de quatre points ocellaires, les uns noirs, les autres rougeâtres, disposés en carré en arrière de la base antennaire, deux autres sous cette base même.

Segments thoraciques très développés, larges, transverses, rougeâtres, granuleux, s'élargissant d'avant en arrière, à flancs garnis d'une houppe de longs poils dorés très serrés, le premier un peu plus large que la tête, marginé, strié à son bord antérieur, à milieu garni de deux plaques lisses, noires, séparées par la ligne médiane qui est obsolète et se prolonge sur les segments suivants, deuxième et troisième courts, transverses avec plaques peu apparentes.

Segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, fortement granuleux, leurs flancs élargis en lame garnie d'un double faisceau de longs poils rougeâtres, les sept premiers garnis d'une rangée transverse de quatre courtes aspérités, le huitième très allongé, atténué, chargé au milieu de son bord antérieur de deux gros tubercules noirs, lisses, sous lesquels sont deux ostioles concaves, noirâtres, terminé en pointe trilobée, avec cloaque saillant et fente en long.

Dessous déprimé, rougeâtre pâle, courtement cilié de roux, le premier segment thoracique transversalement incisé ; les sept premiers segments abdominaux semi-circulairement incisés, leur milieu garni d'une petite plaque lisse et luisante, huitième corné, noirâtre, terminé en pointe avec impression médiane prolongée jusqu'à l'anus ; une double incision latérale longe les flancs, relevant l'intervalle en un bourrelet avec houppe de cils à chaque arceau, délimitant ainsi la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, fortes, rougeâtres, courtement ciliées avec granules striés le long de l'arête interne ; hanches fortes, massives,

canaliculées pour recevoir la jambe ; trochanters très réduits ; cuisses larges à suture blanchâtre, jambes un peu moins ; tarses en fort ongllet noirâtre acéré.

Stigmates saillants, orbiculaires, rougeâtres, à péritrème noirâtre, la première paire presque sur l'alignement des suivantes au bord antérieur du deuxième segment thoracique au-dessus du bourrelet latéral, les suivantes au tiers antérieur des sept premiers segments abdominaux.

Le nombre des segments abdominaux, les poils, houppes, granules, tubercules, stries, le nombre des stigmates avec la forme du segment terminal sont des caractères particuliers à cette larve que l'on trouve dans la sanie des arbres ; elle rappelle bien, par sa forme et par ses détails, les larves de *Sphéridides* connues ; les longs cils dont son corps est garni lui étaient nécessaires pour progresser dans le milieu fluide où se trouve son élément nourricier.

CLAVICORNES

SCAPHIDIDES

Scaphidium unicolor, CASTELNAU.

Larve : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 1^{mm}9.

Corps allongé, charnu, jaunâtre, finement granuleux, couvert de courts cils roux et de courtes spinules, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête petite, transversalement ovale, finement granuleuse, avec cils roux épars ; disque circulairement incisé, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits se perdant vers la base antennaire ; épistome très étroit, transverse, labre à bords arrondis, courtement frangés ; mandibules courtes, arquées, à la base jaunâtre, à pointe noire ; mâchoires à tige longue et géniculée, à lobe très accentué, à palpes réduits, l'article basilaire globuleux, le deuxième plus allongé, conique ; le

troisième effilé ; menton rectangulaire, encastré entre le montant des mâchoires ; lèvre bilobée avec courts palpes bi-articulés, l'article terminal sétiforme et courte languette ciliée ; antennes courtes, massives, à premier et à deuxième articles annulaires, le troisième globuleux, le quatrième grêle, cylindrique, avec très court article supplémentaire à sa base ; ocelles au nombre de six petits points noirs, cornés, disposés sur deux lignes de trois chacun, les deux de droite espacés des autres.

Segments thoraciques larges, transverses, peu convexes, finement granuleux, avec poils épars, le premier grand, rectangulaire, bitransversalement incisé, avec ligne médiane peu marquée, deuxième et troisième plus larges, transverses, avec légère impression plus accentuée sur les flancs et ligne médiane obsolète.

Segments abdominaux finement granuleux, courtement ciliés, peu convexes, transverses, avec légère impression et ligne médiane, chargés de très courtes spinules disposées en double rangée transverse, légèrement atténués vers l'extrémité ; segment anal armé de deux fortes et courtes pointes peu arquées, à base jaunâtre et ciliée à pointe rougeâtre et émoussée.

Dessous subdéprimé, plus pâle qu'en dessus, finement pointillé, très courtement cilié, les segments thoraciques légèrement tuméfiés, les segments abdominaux avec deux incisions diagonales ; segment anal saillant, bivalve, circulairement incisé, à cloaque rentré, à fente en long ; un double bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes courtes, fortes, jaunâtre luisant ; hanches massives, canaliculées pour recevoir les cuisses, appuyées sur une excroissance calleuse ; trochanters courts, coudés ; cuisses fortes, comprimées ; jambes moins accentuées, prolongées par un court ongllet acéré, rougeâtre.

Stigmates petits, elliptiques, jaunâtres, à pérित्रème foncé, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

L'incision circulaire du disque céphalique, les granules dont le corps est couvert, ainsi que les courtes spinules, la disposition

des six ocelles, la pointe mousse du segment anal en dessus et bivalve en dessous, sont des caractères particuliers à cette larve que l'on trouve en avril dans des excroissances fongueuses, charnues, larges et foliacées.

Comparée à la larve de *Scaphisoma agaricinum*, Linné, elle en diffère par sa taille et par les traits particuliers que nous venons d'énumérer ; organes buccaux et antennes aussi sont plus courts.

NITIDULIDES

Lordites Species, ?...

Larve : Longueur, 9-10 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, subcoriace, blanc jaunâtre, finement pointillé, avec courts cils roux épars, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête petite, transversalement ovalaire, cornée, jaunâtre, en partie invaginée dans le premier segment thoracique ; ligne médiane profonde, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire ; disque bi-incisé, à milieu relevé en légère carène ; épistome court à bord relevé, labre tronqué, à bords garnis de courts cils roux ; mandibules courtes, arquées, jaunâtres, à pointe obtuse, mâchoires très courtes, droites, à lobe réduit, frangé, à palpes granuleux, tri-articulés ; menton très développé, triangulaire ; lèvres bi-incisées, surmontées de très courts palpes bi-articulés et d'un rudiment de languette ; antennes latérales, obliques, tri-articulées, premier article court, cylindrique, deuxième beaucoup plus long, même forme ; troisième très réduit, ténu, avec très court article supplémentaire à sa base intérieure ; ocelles, deux gros points noirs, arrondis, en arrière de la base antennaire, suivis en dessous de deux plus petits.

Segments thoraciques subdéprimés, finement pointillés, jaunâtres, transverses, s'élargissant d'avant en arrière, le premier couvert d'une double plaque ovalaire, cornée, rougeâtre, séparée par la ligne médiane, à bord postérieur légèrement relevé,

deuxième et troisième larges, sans plaque, avec cil latéral et flancs légèrement renflés.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, jaunâtres, pointillés, le bord postérieur des huit premiers légèrement relevé, à flancs dilatés et uniciliés, atténués peu sensiblement vers l'extrémité, neuvième corné, rougeâtre, prolongé par deux fortes pointes arquées, conniventes, chargées en dehors de deux gros granules ciliés, les flancs de cet arceau avec trois granules semblables.

Dessous déprimé, finement pointillé, moins jaunâtre qu'en dessus, le premier segment thoracique triangulairement incisé, le deuxième et troisième à milieu excavé, les segments abdominaux avec double dépression et incision latérale relevant les flancs en un léger bourrelet ; segment anal avec cloaque saillant et fente en long, circonscrit par une incision annulaire.

Pattes courtes, latérales, jaunâtre pâle ; hanches massives ; trochanters réduits, coudés ; cuisses larges, comprimées ; jambes un peu moins ; tarses en court ongllet rougeâtre acéré.

Stigmates semi-orbiculaires, saillants, flaves, à péritrème jaunâtre, la première paire sur la membrane qui sépare au-dessous du bourrelet latéral, les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve a été trouvée sous des écorces garnies de fongosités ; elle a beaucoup de rapports communs avec celle du *Pocadius ferrugineus*, Fab, décrite à la page 169 de notre neuvième mémoire ; elle s'en éloigne par sa couleur jaunâtre, par son pointillé, par ses mandibules à pointe simple et obtuse, par ses deux petits points ocellaires, par sa plaque prothoracique rougeâtre, par l'absence de ses épines dorsales, par ses deux épines caudales et par ses stigmates saillants et jaunâtres.

COLYDIDES

***Holocephala chlorotica*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 6-7 millimètres ; largeur, 0^{mm}9.

Corps allongé, subparallèle, charnu, blanchâtre, finement

pointillé ridé, couvert de courts cils roux épars, peu convexe en dessus comme en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure calleuse et ciliée.

Tête assez grande, déprimée, cornée, rougeâtre, rectangulaire, lisse et luisante, avec cils latéraux épars ; ligne médiane obsolette, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux incisions sur le vertex relevant l'intervalle en légère carène; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est obtusément dentée ; mandibules grandes, falquées, se croisant au repos, à base rougeâtre, à pointe noirâtre et acérée ; mâchoires à tige courte, large, déprimée et ciliée, lobe très réduit, denté, palpes courts, testacés, de trois articles coniques ; menton très réduit, ainsi que la lèvre qui est bilobée avec deux très courts palpes coniques et rudiment de languette ciliée ; antennes à premier article très grand, rougeâtre, cylindrique, deuxième moitié moins long, conique, troisième petit, grêle, sétacé et testacé ; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques larges, rectangulaires, déprimés, avec cils latéraux et ligne médiane, le premier de la largeur de la tête, couvert d'une plaque jaunâtre, lisse et luisante, triangulairement marqué de testacé, les deuxième et troisième membraneux, avec incisions latérales et plaque légèrement rougeâtre, avec incision transverse au troisième.

Segments abdominaux larges, rectangulaires, membraneux, blanchâtres, avec cils et incisions latérales, s'élargissant vers l'extrémité, avec ligne médiane bien accentuée et deux incisions transverses, neuvième court, arrondi, excavé, avec plaque calleuse, jaunâtre, ciliée.

Dessous déprimé, la tête triangulairement incisée, le premier segment thoracique avec plaque jaunâtre, transverse, les deuxième et troisième diversement incisés, les segments abdominaux avec incision transverse médiane provoquant la formation de deux mamelons ; segment anal chargé d'une forte protubérance arrondie, avec cloaque rentré et fente en travers ; un fort bourrelet latéral formé par la réunion d'un double chaînon de bourrelets longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, latérales, jaunâtres, ciliées ; hanches fortes,

canaliculées, à base marginée de noirâtre ; trochanters courts, coudés ; cuisses larges, comprimées, jambes un peu moins ; tarses en court ongllet rougeâtre faiblement bifide.

Stigmates bien apparents, elliptiques, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les deux incisions craniennes, la forme de ses mâchoires et de ses antennes, la callosité du segment terminal et la pointe bifide de ses tarses sont des caractères particuliers à cette larve qui a été prise avec l'adulte sous l'écorce d'un arbre abattu depuis peu de temps.

TROGOSITIDES

Alindria spectabilis, KLUG.

Larve : Longueur, 45 millimètres ; largeur, 7 millimètres.

Corps très allongé, subparallèle, charnu, blanchâtre, à teguments consistants, lisse et luisant, finement pointillé ridé, couvert de courts cils roussâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous subatténué vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure bi-épineuse.

Tête assez grande, noire, cornée, rectangulaire, élargie d'avant en arrière, lisse, luisante, très finement pointillée ridée, avec cils épars, quelques gros points sur la surface du fond desquels émerge un plus long cil ; disque fortement excavé et relevé en deux carènes centrales ; ligne médiane profonde longée par deux impressions parallèles, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire ; lisière frontale à milieu excavé et déprimé ; épistome peu développé, membraneux, rougeâtre, transversalement ridé ; labre à milieu incisé, par suite bilobé et frangé de courts cils rougeâtres ; mandibules courtes, fortes, noires, triangulaires, obtusément bidentées, à tranche externe carénée ; mâchoires à tige droite, subcylindrique, rougeâtre, lobe large, très développé, dépassant de beaucoup les palpes, frangé

de courts cils rougeâtres, palpes droits, tri-articulés, les deux premiers articles égaux, obconiques, le terminal plus petit, conique ; menton très allongé, encastré entre les deux montants des mâchoires ; lèvre réduite, bilobée ; palpes à article basilaire renflé, obconique, le terminal conique ; languette très peu développée ; antennes assez allongées, rétractiles, finement ridées, rougeâtres, à base annulaire plus claire, de trois articles coniques, diminuant de volume de la base à l'extrémité, l'article terminal excavé et laissant voir un quatrième court article rougeâtre, accolé à un plus court article supplémentaire ; ocelles, pas de traces.

Segments thoraciques très larges, transverses, convexes, lisses, avec cils latéraux assez denses, le premier en carré transverse, couvert d'une grande plaque d'un noir luisant, finement pointillée, divisé en deux parties par une incision médiane commune aux deux segments suivants, à bord antérieur marginé strié de jaunâtre, à flancs jaunâtres aussi et relevés en légère carène, deuxième garni d'une double petite plaque cornée, rougeâtre, accolée à l'incision médiane, transversalement ridé, à flancs tuméfiés, troisième même forme, avec double dépression médiane.

Segments abdominaux subparallèles, fortement convexes, en carré transverse, transversalement ridés, les huit premiers chargés d'une forte ampoule ridée, à milieu sinueusement incisé, à côtés sillonnés, les flancs de ces arceaux ciliés et relevés en légère carène, l'ampoule est moins gonflée aux premier et huitième arceaux, au neuvième qui est moins développé, elle est remplacée par une grande plaque transverse rougeâtre, du milieu de laquelle surgit deux fortes épines noires, en forme de crochet à pointe arquée et dirigée en dessus.

Dessous déprimé, finement pointillé, éparsément cilié, le premier segment thoracique garni d'une grande plaque rougeâtre clair, plaque plus claire encore aux deux segments suivants ; les arceaux abdominaux latéralement incisés et relevés en un fort bourrelet, leur bord postérieur finement sillonné aux huit premiers de rides transverses, le neuvième prolongé par un fort et court pseudopode à fente transverse et sinueuse, entourée de quatre plaques arrondies et tuberculeuses à son bord postérieur

et d'une plaque triangulaire médiane au bord opposé ; un double bourrelet latéral constitué par une double rangée de carènes longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, fortes, rougeâtres, ciliées, arquées en dedans ; hanches larges, fortes, canaliculées ; trochanters peu coudés en dedans, membraneux ; cuisses très larges, comprimées ; jambes arquées, moins larges, avec tache noirâtre intérieure ; tarses en forme de fort crochet rougeâtre à pointe noire et très acérée.

Stigmates assez grands, flaves, à péritrème jaunâtre, la première paire plus développée, sub-elliptique, sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques ; les suivantes orbiculaires au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui a été trouvée sous des écorces, en contact avec des larves de *Longicornes*, du genre *Macrotoma*, dont elle se nourrissait, selon toutes probabilités, porte comme traits particuliers la forte échancrure et les deux carènes de son disque céphalique, la dépression de sa lisière frontale, le développement exagéré de son lobe maxillaire, la réduction de son quatrième article antennaire, ses ampoules dorsales, ses deux épines terminales et les tubercules de son pseudopode ; sous les mêmes écorces vivaient aussi des larves d'*Elatérides*.

Nymphe : Longueur, 28 à 30 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps allongé, parallèle, blanchâtre, granuleux, couvert de courts cils spinuleux et de courtes épines noires, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bi-épineuse.

Tête petite, arrondie, affaissée, à surface éparsement garnie de courts cils spinocules à base subbulbeuse ; labre avancé en forme d'une double excroissance conique à base binoduleuse ; mandibules échancrées ; antennes noduleuses obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, granuleux, à disque et à pourtour chargé de courts cils spinosules, deuxième réduit, granuleux, triangulairement avancé en pointe tuberculeuse sur le troisième, lequel est plus développé, dont le milieu

est incisé et les côtés excavés ; segments abdominaux courts, larges, transverses, peu atténués vers l'extrémité, le milieu des sept premiers et leurs flancs relevés en légère lame carénée et garnie de deux courtes épines noires prolongées par un court poil, deux épines semblables de chaque côté de la lame médiane portées sur un léger rebord transverse, deux autres épines dans les intervalles des précédentes, huitième très court, réduit en forme d'un bourrelet garni de longues spinules à cil arqué ; segment terminal plus réduit, chargé de deux fortes épines à base jaunâtre, à bout peu arqué, épineux et rougeâtre ; dessous déprimé, lisse et luisant, septième segment chargé à son bord postérieur de deux petits tubercules à fond rougeâtre ; au huitième, ces tubercules sont plus accusés ; au neuvième, ils sont développés en une double excroissance géminée, plaquée de noirâtre ; les genoux des deux premières paires de pattes tachés d'une ligne noire ; ceux de la troisième paire masqués par les élytres qui sont relevés par quatre légères carènes.

Les particularités afférentes à cette nymphe sont : la double excroissance dont est chargé son labre, le tubercule de son deuxième segment thoracique, les lames, carènes, excroissances et cils de ses segments abdominaux, tant en dessus qu'en dessous.

Cleones Madagascariensis, GRAV.

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps allongé, parallèle, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, très courtement cilié, finement pointillé ridé, déprimé sur ses deux faces dorsale et ventrale, large et arrondi en avant, peu atténué et bifide en arrière.

Tête déprimée, transversalement ovalaire, cornée, jaunâtre, avec cils épars, disque bi-incisé en long, flancs légèrement impressionnés en demi-arc, ligne médiane diffuse ; épistome court, transverse, labre à bords arrondis, très courtement frangés ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe noire et bidentée ; mâchoires à tige droite, charnue, renflée, à lobe continu et cilié, à palpes coniques tri-articulés ; menton allongé avec lèvre bilobée ; courts palpes bi-articulés et languette peu accen-

tuée ; antennes latérales, saillantes, à premier article court, le deuxième un peu plus long, le troisième plus allongé, quatrième réduit acuminé, avec cil au bout et court article supplémentaire à sa base intérieure ; ocelles, un double point noirâtre, corné, sur les joues en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques larges, rectangulaires, blanchâtres, avec cils épars et ligne médiane obsolète, commune aux segments suivants, le premier un peu plus large que la tête, à angles postérieurs arrondis, les deuxième et troisième un peu plus larges, ce dernier bi-incisé, à flancs dilatés.

Segments abdominaux larges, transverses, blanchâtres, à milieu bi-incisé, à flancs épanouis et ciliés, les sept premiers à peu près égaux, le huitième un peu plus développé, plus cilié, atténué, neuvième réduit, prolongé par deux courtes épines arquées, à bout rougeâtre.

Dessous fortement déprimé, couleur plus claire qu'en dessus, tête excavée, premier segment thoracique triangulairement incisé ; segments abdominaux larges, transverses, avec deux incisions médianes et une latérale, éparsement ciliée marquant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale ; segment anal à cloaque saillant, avec fente en travers.

Pattes bien développées, latérales, écartées, courtement ciliées, hanches courtes, fortes ; trochanters réduits, peu coudés ; cuisses larges, comprimées ; jambes un peu moins ; tarses en court ongllet rougeâtre, acéré.

Stigmates se confondant avec la couleur du fond, petits, elliptiques, flaves, à péritrème blanchâtre, la première paire sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les incisions diverses et la forme du segment terminal caractérisent cette larve qui a été trouvée sous des écorces d'arbres où elle devait probablement vivre de déjections de larves lignivores ; elle a beaucoup de rapports communs avec les larves connues du groupe des *Colydiens*, en particulier avec celle du *Colydium filiforme*, Fab. décrite par ERICHSON (*Natur. des insect.*, Deutsch, 1845, p. 280), mais dont elle s'éloigne par ses ocelles au nombre

de deux, par ses palpes labiaux de deux articles et surtout par son corps déprimé.

CUCUJIDES

Broutes atratulus, GROUV.

Larve : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 1^{mm}5.

Corps allongé, parallèle, charnu, jaunâtre, déprimé aux deux faces dorsale et ventrale, finement pointillé ridé, avec courts cils roux épars, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête large, transversale, à côtés relevés en forme de bourrelet, éparsément ciliée, disque profondément bi-incisé, ligne médiane indistincte, épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est déclive et courtement frangée ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe rougeâtre et bidentée, la dent supérieure très aiguë ; mâchoires à tige écartée, géniculée, à lobe continu, peu allongé, cilié, avec palpes arquées tri-articulés, les deux articles extrêmes les plus courts ; menton convexe, rectangulaire ; lèvres courtes bilobées avec courts palpes bi-articulés et courte languette ciliée ; antennes très longues, grêles, ciliées, à base annulaire, à article basilaire fort, obconique, le médian allongé, cylindrique, à base triciliée, troisième grêle, prolongé par deux cils ; ocelles, on peut compter, suivant les larves examinées, deux ou trois, ou quatre, ou cinq petits points noirs disposés en ligne ou en demi-cercle en arrière de la base antennaire un autre point en arrière en deuxième ligne.

Segments thoraciques fortement déprimés, larges, quadrangulaires, à angles arrondis ; ligne médiane excisée, le premier un peu plus large que la tête, avec six fovéoles de chaque côté de la ligne médiane, les deux suivants avec deux fovéoles de chaque côté de cette ligne.

Segments abdominaux finement ridés, moins déprimés que les précédents, lisses, luisants, avec courts cils latéraux, les sept premiers quadrangulaires, à angles postérieurs avancés en forme de pointe biciliée, d'autant plus accentuée qu'elle s'avance vers

l'extrémité, huitième transverse avec pointe charnue très allongée, à milieu prolongé par deux longs et grêles filets inarticulés, garni de deux cils spinosules au tiers antérieur et d'une très longue soie rougeâtre au bout, neuvième allongé, conique.

Dessous déprimé., finement pointillé, plus pâle qu'en dessus, les deux premiers segments thoraciques avec faible impression, aux trois premiers segments abdominaux les bords avancés forment concavité vers le milieu du corps ; segment anal prolongé en pointe, avec cloaque anal saillant, quadrilobé et fente en long.

Pattes longues, ciliées, écartées ; hanches et trochanters courts, cylindriques ; cuisses allongées, comprimées, à milieu excavé ; jambes grêles, longues ; tarses en forme de court ongllet rougeâtre, acéré.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème roussâtre. la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques sur le bord latéral, les suivantes au tiers postérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bord latéral des arceaux.

Comparée aux larves de *Brontes planatus*, Linné, décrite par PERRIS (Insectes pin maritime, 1854, p. 98) et *Brontes serricollis*, Candèze (Métamorphoses exotiques, 1861, p. 17), elle s'en rapproche par la structure, mais elle s'en éloigne par certains détails, tels que : le bourrelet latéral de sa tête, la double incision du disque crânien, la pointe acérée des mandibules, le nombre irrégulier des ocelles, la pointe latérale et les deux filets du huitième segment abdominal ; cette larve a été trouvée en décembre sous des écorces d'arbres morts, dans lesquelles avait eu lieu sa transformation.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, mou, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, très finement ridé, déprimé en dessus comme en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et terminée en longue pointe.

Tête assez grande, arrondie, affaissée, disque circulairement incisé, deux courts poils roux en dessus de l'épistome, deux courtes épines à pointe rougeâtre au-dessous de la base antennaire, avec long poil à côté ; le premier segment thoracique bien

développé, quadrangulaire, le bord antérieur flanqué de chaque côté de trois longues épines rougeâtres à base bulbeuse ; sur les flancs, près du bord postérieur, sont deux courtes épines rougeâtres, deuxième court, transverse, troisième plus grand à milieu légèrement incisé ; segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité, le milieu et les flancs relevés en légère arête, les flancs des cinquième et septième armés d'une longue épine à bout rougeâtre, le neuvième prolongé en un long tube géminé, dont la pointe, qui est divergente, porte un lobe arrondi, appareil duquel ne peut se détacher la peau de la larve acculée en forme de chiffon ; dessous déprimé, segment anal garni de deux longues apophyses coniques ; antennes très allongées, parallèles, épineuses, le premier article droit débordant le corps, les suivants coudés et se prolongeant le long du corps jusqu'à l'extrémité postérieure, au nombre de neuf articles, à articulation bi-épineuse ; genoux saillants avec cil près du point coudé.

Poils, spinules, épines bulbeuses ou non caractérisent le corps de cette nymphe.

MYCETOPHAGIDES

Triphyllus Madagascariensis, Kn.

Larve : Longueur, 4^{mm}5 ; largeur, 0^{mm}8.

Corps allongé, sub-linéaire, charnu, rougeâtre, transversalement ridé, avec longs cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, étroit et arrondi en avant, peu atténué en arrière.

Tête carrée, déprimée, cornée, brunâtre, pointillée, couverte de longs cils roux ; ligne médiane presque imperceptible, flave, bifurquée en deux traits ; épistome peu distinct, transverse, labre frangé de courts cils roux ; mandibules courtes, arquées, rougeâtres, à pointe noire et acérée ; mâchoires testacées et ciliées, à tige courte et droite, à lobe continu, frangé de courts cils ; à palpes grêles tri-articulés ; menton allongé, resserré entre les montants des mâchoires ; lèvres réduite bilobée, avec deux longs palpes grêles testacés, bi-articulés et rudiment de languette ;

antennes latérales, allongées, testacées et ciliées, de quatre articles coniques, avec court article supplémentaire à la base du troisième ; ocelles, un groupe de quatre à cinq petits points noirs en arrière de la base antennaire, plus en arrière, touchant presque le bord du premier segment thoracique, sont deux autres petits points noirs.

Segments thoraciques rougeâtres, convexes, ciliés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier un peu plus large que la tête à son bord antérieur, puis beaucoup plus élargi, marqué sur son disque d'une grosse tache brune, deuxième et troisième grands rectangulaires, marqués d'une petite tache brune arrondie de chaque côté de la ligne médiane.

Segments abdominaux rougeâtres, convexes, avec longs cils, larges, transverses, à flancs arrondis, à milieu bi-incisé, l'intervalle des incisions déprimé ; segment anal arrondi, chargé de deux petits tubercules desquels émergent trois longs cils.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique avec petite plaque brunâtre ; les segments abdominaux diversement incisés, leurs flancs relevés en léger bourrelet marquant la ligne de séparation des deux régions dorsale et ventrale ; segment anal arrondi avec cloaque brunâtre et fente en travers.

Pattes écartées, latérales, jaunâtres, ciliées ; hanches courtes, fortes ; trochanters réduits, peu coudés ; cuisses larges, comprimées ; jambes un peu moins, tarses en court ongle rougeâtre, acéré.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème plus sombre, la première paire sur la ligne de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

On trouve cette larve sous les écorces des arbres.

Par sa structure, elle se rapproche de celle du *Triphyllus punctatus*, Fab., décrite par Perris (Ann. Soc. Ant. Fr., 1850, p. 39) ; elle s'en éloigne par sa couleur, par les taches thoraciques et par son segment terminal ; elle a un faux air des larves connues des *Trogositides*.

LAMELLICORNES

Aphodius ?

Larve : Longueur, 3 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps grêle, subarqué, mou, charnu, blanchâtre, finement pointillé, couvert de courts cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure trilobée.

Tête massive, cornée, ovulaire, jaunâtre, finement pointillée, avec cils roux épars, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits, légère excavation en arrière de la lisière frontale qui est droite et tachetée de roussâtre ; épistome large, transverse, labre semi-elliptique, courtement frangé de cils roux ; mandibules grandes, arquées, à base jaunâtre, à pointe noirâtre, bitridentes, avec forte molaire à la base de la tranche interne ; mâchoires larges, coudées, lobe allongé, courtement pectiné ; palpes grêles, tri-articulés, l'article basilaire très court, le deuxième allongé, ténu, le troisième court, acuminé ; menton réduit, rectangulaire ; lèvres faiblement bilobées avec très courts palpes bi-articulés et rudiment de languette ciliée ; antennes allongées, grêles, latérales, à article basilaire court, le deuxième allongé, ainsi que le troisième qui est prolongé sous le quatrième, lequel est très petit et acuminé ; ocelles sans traces.

Segments thoraciques blanchâtres, fortement convexes, transverses, pointillés, courtement ciliés, à flancs tuméfiés, un peu moins larges que la tête, transversalement incisés, par suite formés de deux bourrelets, un premier entier, un deuxième demi-médian.

Segments abdominaux arqués, forme et cils comme les précédents, leurs flancs moins dilatés, les sept premiers bitransversalement incisés, formés par suite de trois bourrelets, le huitième n'a qu'une incision, le neuvième en manque ; il est prolongé par deux apophyses coniques terminées en pointe brune.

Dessous déprimé, les segments thoraciques fortement dilatés, les segments abdominaux diagonalement incisés et ciliés ; seg-

ment anal prolongé en une expansion membraneuse courtement épineuse ; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes allongées, latérales, courtement ciliées ; hanches massives ; trochanters courts, arrondis ; cuisses larges, ainsi que les jambes que terminent un court onglet rougeâtre acéré.

Stigmates transversalement elliptiques, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire sur la membrane latérale qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du repli de séparation des huit premiers segments abdominaux.

La légère excavation frontale et les apophyses terminales sont particulières à cette larve.

Nymphe : Longueur, 3-4 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps oblong, allongé, charnu, jaunâtre, glabre, finement pointillé, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, arrondie, affaissée, disque chagriné, relevé en légère carène transverse, labre légèrement rebordé, premier segment thoracique très développé, clypéiforme, légèrement impressionné, deuxième petit avancé, en pointe sur le troisième qui est rectangulaire ; segments abdominaux larges, transverses, à milieu relevé en légère carène, le bord postérieur des huit premiers légèrement lamé, ainsi que les flancs, neuvième prolongé par deux styles divergents à base déprimée ; dessous subdéprimé, la massue antennaire reposant sur les cuisses de la première paire de pattes ; genoux en légère saillie.

Carènes et lames caractérisent cette nymphe.

***Enaria adusta*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 12-13 millimètres ; largeur, 4-5 millimètres.

Corps massif, arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, finement pointillé, couvert de cils roux et de courtes spinules noirâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure trifurquée.

Tête petite, cornée, jaunâtre, transversalement ovale, lisse et luisante, avec pointillé peu accentué et cils roux épars ; ligne

médiane obsolète pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire ; épistome très large, transverse, à milieu relevé, labre rugueux semi-elliptique, bifovéolé, hérissé de courts cils roux formant frange ; mandibules fortes, courtes, arquées, à base jaunâtre et cannelée, à pointe noire, bitridentes, la dent supérieure très accentuée ; mâchoires fortes, coudées et ciliées, à lobe large et pectiné, à palpes courts tri-articulés, l'article terminal globuleux ; menton large, transverse ; lèvres bilobées avec palpes bi-articulés et languette en forme de masse charnue ciliée ; antennes très allongées, arquées, de quatre articles émergeant d'un court tubercule, le premier article court, cylindrique, deuxième plus allongé à bout renflé, troisième avancé en pointe sous le quatrième qui est réduit et fusiforme ; ocelles, pas de traces ni de vestiges.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, à flancs dilatés et incisés, couverts de longs poils épars, le premier plus large que la tête, empreint de deux incisions relevant l'arceau en trois bourrelets, un premier entier garni à ses côtés d'une plaque jaunâtre arrondie un deuxième demi, un troisième médian petit, deuxième et troisième segments un peu plus larges, bi-incisés, le deuxième bourrelet moins accentué.

Segments abdominaux arqués, convexes, transverses, les six premiers bi-incisés, couverts de poils épars roux et de courtes spinules noires, formés d'un premier bourrelet entier, d'un deuxième moins développé, d'un troisième réduit, leurs flancs incisés et dilatés, le septième avec une seule incision, huitième et neuvième non incisés, lisses, ciliés, de la couleur du fond des matières absorbées ; sac trilobé, à bords relevés et ciliés.

Dessous déprimé, lisse et luisant, éparsément cilié, les segments abdominaux diagonalement incisés ; poche renflée, hérissée de longs poils et de courtes spinules rougeâtres convergeant vers le centre ; un fort bourrelet latéral formant double chaînon longe les flancs servant de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, membraneuses et ciliées ; hanches longues, cylindriques, à bout renflé ; trochanters courts, peu coudés ; cuisses larges, ainsi que les jambes, dont le bout arrondi est garni d'un faisceau de courts cils rougeâtres très raides ;

tarses en forme de court onglet rougeâtre acéré à la première paire de pattes.

Stigmates petits, flaves, a peritrème jaunâtre semilunaire, la première paire sur le mamelon de séparation des deux premiers segments thoraciques, sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les traits caractéristiques de cette larve sont : le rebord médian de l'épistome, les fovéoles du labre, la plaque jaunâtre prothoracique, la longueur de ses hanches, le tarse de la première paire de pattes et la touffe terminale de spinules.

Cette larve a été trouvée dans le sol et c'est en terre que s'accomplit sa nymphose.

Nymphe : Longueur, 12 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps massif, oblong, charnu, jaunâtre, glabre, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, connexe en dessus, subdéprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée en courte pointe.

Tête petite arrondie, déclive, ridée, à bord frontal relevé en léger bourrelet, premier segment thoracique grand, trapézoïdal, avec incision transverse à son bord antérieur et un gros point latéral, deuxième triangulairement avancé en pointe sur le troisième qui est cordiforme ; les six premiers segments abdominaux très étroits, transverses, atténués vers l'extrémité, le septième marqué de deux grandes lunules arrondies tachées de noir, les septième et huitième ridés, un peu plus développés, moins étroits ; le neuvième arqué, prolongé en courte pointe tronquée à l'extrémité de laquelle est un grêle filet ; dessous déprimé, lisse et luisant ; antennes courtes, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes ; genoux en légère saillie.

Le bourrelet frontal, la ponctuation latérale prothoracique, les deux lunules du septième segment abdominal et le filet caudal sont des traits particuliers à cette nymphe.

***Coptomia sex maculata*, CAST.**

Larve : Longueur, 28 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, transversa-

lement ridé, couvert de longs cils roux et de courtes spinules noires, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure bilobée.

Tête petite, cornée, transversalement ovalaire, rougeâtre, finement chagrinée, avec cils épars émergeant du fond de gros points ; ligne médiane pâle, bifurquée au vertex en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire, deux fossettes en avant du trait ondulé, lisière frontale noire, droite ; épistome transverse, rougeâtre, à bord membraneux, deux fossettes uniloculaires ; labre grand en carré transverse, bi-échancré, frangé de courts cils roux ; mandibules fortes, noires, lisses et luisantes, la gauche obtusément tridentée avec rainurelle semi-arquée, la droite bidentée, les deux dents aiguës, la supérieure très développée, deux fossettes au milieu de la tranche externe, molaire très accentuée ; mâchoires géniculées, à lobe large, continu, denté et pectiné, palpes allongés de trois articles coniques, rougeâtres, annelés de testacé ; menton transverse ; lèvres bilobées, avec palpes droits bi-articulés ; antennes très allongées, arquées, rougeâtres, annelées de testacé, à premier article court, tuberculiforme, deuxième et troisième un peu plus allongés, à bout renflé, quatrième un peu moins large, à bout intérieur renflé et avancé sous le cinquième qui est réduit et a la forme d'un sabot ; ocelles, un gros point blanchâtre, corné, en arrière du milieu de la base antennaire ; chez les jeunes sujets, cette excroissance est remplacée par un gros point géminé.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, s'élargissant d'avant en arrière, couverts de cils rougeâtres, le premier un peu plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur, garni sur ses côtés d'une large plaque ovalaire à milieu excavé avec incision à son bord postérieur qui relève l'arceau en deux bourrelets, deuxième et troisième plus courts, transversalement bi-incisés, l'arceau formé de trois bourrelets ciliés au deuxième ; au troisième est une rangée de courtes spinules noires mêlées à des cils aux trois bourrelets.

Segments abdominaux arqués, fortement convexes, transverses, les sept premiers bi-incisés, formés de trois bourrelets chargés à leur crête de cils et d'une rangée de courtes spinules noires, le huitième n'a qu'une seule incision, le neuvième en manque et

n'a pas de spinules ; le sac est chagriné, bien développé, cilié, avec incision transverse.

Dessous déprimé, sans traces de poils ni de spinules ; les segments thoraciques ont seuls quatre longs cils ; les segments abdominaux sont de couleur plus pâle qu'en dessus, les sept premiers sont semi-circulairement incisés, par suite formés de deux bourrelets ; le huitième, fortement chagriné, n'est pas incisé ; le neuvième est garni de courtes épines éparses, celles du milieu disposées en deux rangées ; sac en forme de mamelon spinuleux à fente anale transverse ; un fort bourrelet latéral servant de limite aux deux régions dorsale et ventrale longe les flancs.

Pattes courtes, jaunâtres, ciliées et spinulées ; hanches fortes, allongées ; trochanters courts, coudés ; cuisses à bout renflé ; jambes comprimées ; tarses en forme de gros onglet rougeâtre, corné, à bout arrondi et tricilié.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à large péritrème déprimé, rougeâtre, la première paire sous la plaque latérale thoracique au bord postérieur du premier segment ; un peu plus haut, placée que les suivantes, qui sont au-dessus du bourrelet latéral et sur la dilatation qui sépare l'un de l'autre, les huit premiers segments abdominaux.

Les caractères particuliers à cette larve sont : les fossettes craniennes, la forme de son cinquième article antennaire, sa plaque prothoracique, ses tarses et ses stigmates ; elle vit dans les vieilles souches, dont elle ronge la partie ligneuse ; à la veille de sa transformation, elle se façonne, au milieu même où elle a vécu, une loge ovoïde d'une longueur de 25 millimètres, du diamètre de 12 millimètres, composée de parcelles de bois agglutinées entre elles et dont elle lisse la paroi intérieure ; puis, elle se transfigure en prenant la forme suivante :

Nymphe : Longueur 17 millimètres ; largeur, 9 millimètres.

Corps ovulaire, peu arqué, jaunâtre, glabre, lisse, finement velouté, peu luisant, convexuscule en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure atténuée.

Tête petite, arrondie, affaissée ; épistome échancré, labre avancé en forme de gros museau bilobé ; premier segment thoracique grand, en carré transverse, à angles saillants, à bord antérieur échancré, deuxième réduit, avancé en pointe trian-

gulaire sur le troisième qui est un peu plus grand et échancré aux bords antérieur et postérieur ; segment abdominaux fortement chagrinés, courts, transverses, convexes, atténués vers l'extrémité qui est tronquée, les flancs des arceaux garnis d'un léger tubercule, les stigmates rougeâtres, saillants ; antennes très courtes, leur grosse massue reposant sur les cuisses de la première paire de pattes ; genoux peu saillants ; segment anal garni de deux plaques ovalaires, déprimées, lisses et luisantes, de couleur rembrunie ; métathorax armé en dessous d'une saillie charnue quadripunctuée de noir, surmontée d'une excroissance arrondie.

Les traits particuliers à cette nymphe sont : la forme de son labre, ses plaques anales et la saillie de son troisième segment thoracique en dessous.

***Anochlia puncticollis*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 16 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps arqué, charnu, jaunâtre, finement ridé, couvert de cils roux épars et de courtes spinules noires, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités.

Tête petite, cornée, arrondie, d'un beau jaune d'ocre, lisse et luisante, finement pointillée avec cils roux épars, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire ; épistome transverse, à bord antérieur enfumé, labre, semi-elliptique rugueux, à bord enfumé et couvert de courts cils formant frange ; mandibules courtes, fortes, arquées, pointillées, à base jaunâtre et carénée, à pointe noire très aiguë ; mâchoires fortes, géniculées, densément ciliées, lobe large, spatuliforme, frangé de courts cils, palpes allongés, jaunâtres, annelés de blanchâtre ; menton large, triangulaire ; lèvres bilobées avec palpes bi-articulés et rudiment pâteux à l'emplacement de la languette ; antennes allongées, coudées, de quatre articles émergeant d'un tubercule fixe, premier court, cylindrique, à bout renflé, deuxième bien plus long, même forme ; troisième avancé en pointe au-dessous du quatrième, lequel est en forme de sabot ; ocelles sans traces.

Segments thoraciques courts, transverses, fortement convexes, à flancs dilatés et ciliés, le premier un peu plus large que la tête, incisé à son bord postérieur, qui est relevé en forme de bourrelet, le milieu de l'arceau excisé avec fovéole latérale plaquée de jaunâtre, deuxième et troisième un peu plus larges, à bord postérieur incisé, sans fovéole ni plaque.

Segments abdominaux arqués, fortement convexes, avec ligne médiane accentuée et flancs dilatés, les six premiers bitransversalement incisés, par suite formés de trois bourrelets couverts d'une masse de courtes spinules rousses, le septième n'a qu'une incision et peu de spinules, le huitième et neuvième non incisés n'ont que de longs poils roux épars sur leur surface, le bord postérieur du sac est noirâtre et hérissé de poils.

Dessous déprimé, lisse et luisant, éparsément cilié, diagonalement incisé ; poche noirâtre garnie de cils rougeâtres convergent vers le centre ; un double bourrelet latéral disposé en forme de chaînons ciliés longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions supérieure et inférieure.

Pattes inégales, allongées, jaunâtres, ciliées et spinulées ; hanches très longues, cylindriques ; trochanters courts, coudés ; cuisses longues, larges, comprimées, à bout bosselé ; jambes longues à la première paire, qui est garnie de deux longues épines courtes et arrondies aux deuxième et troisième paires, dont le bout est armé d'une masse de spinules rougeâtres, les deux terminales plus fortes ; les pattes des première et troisième paires sont moins longues que celles de la deuxième paire.

Stigmates flaves, semi-lunaires, à péritrème noirâtre, la première paire sur le mamelon de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes petites au-dessus du bourrelet latéral, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La forme pointue des deux mandibules, la fovéole latérale du premier segment thoracique, la masse de spinules abdominales, l'inégalité des pattes et de leurs tarsi constituent des caractères particuliers à cette larve que l'on trouve dans les troncs d'arbre en voie de décomposition.

BUPRESTIDES

***Polybothris obscura*, THOMS.**

Larve : Longueur, 25 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps très allongé, replié sur lui-même, charnu, blanc jaunâtre, très courtement cilié, luisant, finement pointillé, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, lapostérieure atténuée et bivalve.

Tête large, transverse, presque entièrement invaginée dans le premier segment thoracique, cornée, noire ; ligne médiane bifurquée, lisière frontale droite, deux gros points en arrière du milieu ; épistome court, transverse, flavescent, labre rectangulaire flavescent, bi-excavé, frangé de courts cils roux ; mandibules courtes, fortes, arquées, à base rougeâtre, à pointe noire et bidentée ; mâchoires courtes, droites, ciliées, à bout évasé, à lobe détaché, frangé de courts cils roux très denses ; palpes courts à premier article obconique, le deuxième conique ; menton et lèvre inférieure confondus en une masse bilobée et frangée de courts cils roux ; antennes très courtes, jaunâtres, à premier article gros, cylindrique, le deuxième plus petit, obconique, troisième plus court, à bout évasé, donnant attache à un très court article et à un long cil émergeant du fond de l'excavation ; ocelles invisibles, leur place masquée par le prothorax.

Segments thoraciques, le premier très développé, ovalaire, à disque déprimé, garni d'une plaque sillonnée, avec deux incisions en forme de V renversé, à branches peu écartées, à flancs fortement dilatés et ciliés, deuxième court, transverse, à milieu incisé en travers, à flancs peu développés, troisième un peu plus grand, bifovéolé, à flancs ciliés.

Segments abdominaux peu convexes, le premier un peu plus grand que le précédent, comme lui bifovéolé, les suivants grands, rectangulaires, à flancs profondément incisés, l'incision provoquant la formation d'un fort bourrelet latéral ; mamelon anal petit, arrondi, fortement ridé et cilié.

Dessous du premier segment thoracique déprimé, avec plaque

frappée d'une seule incision médiane en long, deuxième court, avec incision transverse et faible mamelon latéral, troisième beaucoup plus grand avec mamelon latéral bien plus prononcé ; segments abdominaux conformés comme en dessus, avec profonde incision latérale provoquant la formation d'un fort bourrelet limitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale ; mamelon anal ridé, cilié et bivalve.

Pattes nulles, les tuméfactions prothoraciques et les mamelons latéraux en tiennent lieu.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème sombre, la première paire sur la membrane de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les deux gros points de la lisière frontale, la bi-échancrure du labre, la forme du troisième article antennaire et les fovéoles du troisième segment thoracique et du premier segment abdominal sont des traits particuliers à cette larve qui a été trouvée avec sa nymphe dans l'intérieur d'un arbre mort.

Nymphe : Longueur, 17 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, blanc jaunâtre, glabre, déprimé, lisse et luisant, arrondi à la région antérieure, la postérieure sub-atténuée et arrondie aussi.

Tête déclive, disque ridé et incisé, vertex excavé ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, ridé, à angles postérieurs aigus, deuxième petit, transverse, avancé en pointe arrondie sur le troisième qui est plus grand et dont le milieu est canaliculé ; les sept premiers segments abdominaux larges, transverses, à flancs relevés en léger bourrelet, atténués, le huitième plus étroit, le neuvième arrondi ; antennes noduleuses, obliques, segment anal bimamelonné, genoux peu saillants, tachés de noirâtre.

***Polybothris pulchriventris*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 45 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps très allongé, replié, charnu, jaunâtre, très courtement

cilié de roux, finement ridé, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bivalve.

Tête large, transverse, cornée, noire, invaginée dans le fort bourrelet qui la suit, lisière frontale guillochée, peu arquée, deux gros points en arrière du milieu comme dans la larve précédente ; épistome transverse, blanchâtre pâle, labre rectangulaire, jaunâtre, à milieu et à côtés incisés, l'incision latérale tachée de noirâtre, à bords garnis de courts cils roux formant frange ; mandibules fortes, noires, bidentées, avec forte rainure de séparation entre les deux dents ; mâchoires à base blanchâtre, à tige jaunâtre annelée de testacé, à lobe noirâtre frangé de courts cils roux, à palpes rougeâtres bi-articulés, l'article basilaire à bout évasé, le terminal conique, menton transverse blanchâtre ; lèvres très large, bilobée ; à sa base latérale est un palpe labial bi-articulé, l'article basilaire globuleux, le terminal conique, languette en forme de large lame frangée de roux superposée au-dessus de la lèvre ; antennes courtes, blanchâtres, à premier article cylindro-conique, le deuxième obconique, le troisième court, à bout évasé, avec plus court article supplémentaire au fond de l'évasement et long cil ; ocelles nuls.

Segments thoraciques, le premier très grand, transversalement ovalaire, chargé d'une plaque déprimée d'un beau jaune, parcourue en son milieu par une incision en forme de V renversé, à pointe granuleuse, le deuxième court, transverse, à flancs peu dilatés, le troisième à flancs épanouis en forme d'apophyse saillante.

Segments abdominaux grands, rectangulaires, convexes, avec incision latérale relevant les flancs en un fort bourrelet ; mamelon anal petit, arrondi, incisé en long.

Dessous de la tête noirâtre, bordée de jaunâtre, du premier segment thoracique garni d'une plaque jaunâtre incisée en long, le bout antérieur finement granuleux, deuxième et troisième lisses et luisants, avec apophyse saillante, arrondie ; segments abdominaux forme comme en dessus, avec incision latérale provoquant la formation d'un fort bourrelet latéral servant de ligne de partage aux deux régions dorsale et ventrale ; mamelon anal bivalve.

Pattes nulles remplacées par les apophyses métathoraciques et par les bourrelets abdominaux.

Stigmates assez grands, elliptiques, flaves, à péritrème jaunâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Nombreux sont les traits particuliers qui la différencient de la larve précédente ; elle en a un plus particulier encore, c'est la présence des palpes labiaux qui, chez elle, sont bien accentués ; c'est la seule larve de *Buprestide*, sur laquelle il m'ait été donné de voir ces organes dans leur grandeur naturelle et qui sont situés aux angles inférieurs de la lèvre.

Cette larve a été trouvée dans l'intérieur d'un arbre mort.

ELATÉRIDES

***Ctenicera insignis*, KLUG.**

Larve : Longueur, 35 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps allongé, parallèle, déprimé, corné, jaunâtre, lisse et luisant, très finement pointillé ridé, avec longs cils roux très épars, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête cornée, rectangulaire, déprimée, noire, lisse et luisante, avec longs cils roux latéraux épars, disque excavé, parsemé de gros points du fond desquels émerge un court poil roux, limité par deux incisions en long ; ligne médiane obsolète, courte, bifurquée en deux traits en forme de lyre à branches coudées aboutissant à la base antennaire ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est droite, à milieu denté ; mandibules arquées, courtes, fortes, noires, avec carène le long de la tranche externe et dent à la tranche interne ; mâchoires à tige longue, droite, noire, à sommet blanchâtre, prolongées en une masse charnue intérieure couverte de courts cils roux, lobe tri-articulé,

palpes arqués en dedans de quatre articles ciliés, les trois premiers à bout renflé, le quatrième conique ; menton étroit, triangulaire, encastré entre le montant des mâchoires ; lèvres cordiforme avec palpes bi-articulés, l'article basilaire à bout renflé et courte languette ciliée ; antennes courtes, latérales, de quatre articles noirâtres, ciliés, annelés de testacé, le terminal réduit, cylindrique, prolongé par un long cil et accolé à sa base intérieure à un très court article supplémentaire ; tous ces organes buccaux sont noirâtres, à suture annelée de testacé ; ocelles, un point ovalaire, rougeâtre, corné, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques peu convexes, lisses et luisants, s'élargissant d'arrière en avant, avec ligne médiane bien distincte et cils latéraux disposés par groupes, le premier rectangulaire, en entier rougeâtre, un peu plus large que la tête, avec gros points sur les côtés et marge striée aux bords antérieur et postérieur, deuxième et troisième courts, transverses, à milieu rougeâtre, à côtés jaunâtres, avec incision latérale et fine marge postérieure.

Segments abdominaux peu convexes, d'un beau jaunâtre luisant, courts, transverses, avec ligne médiane ; incision latérale et cils disposés par groupes sur les côtés, les huit premiers parallèles, à peu près égaux, le neuvième allongé en pointe, à surface bi-incisée et chargée de gros granules pointus, noirs, desquels émerge un court cil, à côtés chargés de quatre fortes épines noires, les trois premières rapprochées, la quatrième détachée, à extrémité prolongée par deux fortes protubérances ciliées séparées par une échancrure, à bout noirâtre et terminé en crochet géminé, prolongé par de longs cils, toutes ces pointes et épines sont un peu arquées en dedans.

Dessous déprimé, tête noire, latéralement incisée, premier segment thoracique rougeâtre, triangulairement incisé, les deuxième et troisième incisés en travers, les segments abdominaux jaunâtres avec incision médiane en forme de Y, deux longitudinales et une latérale, provoquant la formation d'un fort bourrelet séparant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale ; segment anal circulairement incisé, prolongé par un fort pseudopode cylindrique, à cloaque saillant, à pourtour cilié,

appuyé sur les côtés à une masse de fortes épines noires mêlées à des cils et sur son derrière à deux forts crochets noirs.

Pattes courtes, fortes, rapprochées, ciliées et spinulées, jaunâtre luisant, avec articulations membraneuses ; hanches fortement canaliculées, avancées en forme de genou vers le milieu ; cuisses et jambes comprimées, avec fortes spinules en dessous ; tarses en fort ongle rougeâtre ; la première paire de pattes un peu plus développée.

Stigmates grands, à fond brunâtre, à pérित्रème formé de deux petites carènes disposées en triangle, dont la base porte une courte protubérance, la première paire très grande, sans protubérance au bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La forte ponctuation du disque céphalique, la dent de la lisière frontale, la forme du quatrième article antennaire, l'armature du segment terminal, les incisions ventrales et surtout la forme des stigmates sont des traits particuliers à cette larve, dont le facies est identique à celui de la larve du *Lacon murinus*, Linné, et qui a les plus grands rapports avec celles connues du groupe des *Corymbites* ; elle a été prise dans l'intérieur d'un arbre, dont la partie ligneuse était en voie de désagrégation ; c'est dans ce même milieu que s'effectue la nymphose.

Nymphe : Longueur, 25 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps allongé, parallèle, un peu arqué, subcoriace, blanchâtre, glabre ou à peu près, transversalement ridé, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et faiblement bifide.

Tête petite, arrondie, déclive, plissée, vertex avec incision bifurquée, légère protubérance à fond rembruni contre la base antennaire ; premier segment thoracique grand, rectangulaire, plissé, à bord antérieur échancré, à angles postérieurs aigus, à disque bi-incisé, l'intervalle relevé en carène médiane longitudinale, deuxième segment court, bi-excavé, le milieu avancé en pointe arrondie sur le troisième qui est un peu plus grand et à milieu strié ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, les flancs des huit premiers relevés en une forte arête arrondie ; segment anal réduit, courtement cilié, prolongé

par deux courtes pointes à bout rougeâtre et divergentes, flanquées à leur base extérieure d'une courte épine roussâtre ; dessous déprimé, les segments abdominaux latéralement incisés ; mamelon anal bilobé ; antennes obliques, pectinées ; genoux peu saillants, rembrunis, très courtement ciliés.

L'incision cranienne bifurquée, la protubérance frontale, la carène prothoracique, l'arête latérale des segments abdominaux et les épines terminales sont des traits qui caractérisent cette nymphe.

***Elastrus sardioderus*, CANDÈZE.**

Nymphe : Longueur, 13 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps allongé, subarqué, charnu, jaunâtre, glabre, lisse et luisant, transversalement ridé, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, affaissée, disque verruqueux avec incision lancéolée ; premier segment thoracique très développé, en forme de parallélogramme allongé, deux fortes impressions parallèles sur le disque, angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus et dentés, bords latéraux relevés et subarqués, deuxième très court, avancé en pointe arrondie sur le troisième, qui est un peu plus grand, avec marge pâle géminée et légère excroissance bordée de stries circulaires ; segments abdominaux granuleux, courts, transverses, à flancs incisés et relevés en forme de fort bourrelet, atténués vers l'extrémité, le neuvième arrondi, prolongé par une pointe géminée, à base épineuse, à bout divergent et rougeâtre ; dessous déprimé, segment anal trilobé ; antennes obliques, flabellées, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires saillants, courtement biciliés.

La légère excroissance du troisième segment thoracique, l'incision lancéolée cranienne, la double incision prothoracique et la pointe géminée terminale sont des caractères particuliers à cette nymphe, qui a été prise sous l'écorce d'un arbre mort.

LAMPYRIDES

Luciola Gaiffei, ALLUAUD.

Larve : Longueur 12 millimètres ; largeur 3 mm. 5.

Corps allongé, parallèle, charnu, mais consistant, rugueux, très courtement cilié, jaunâtre aux deux extrémités et en dessous, noir sur le reste du corps, déprimé aux deux régions dorsale et ventrale, arrondi vers les deux extrémités.

Tête petite, jaunâtre, complètement enchâssée sous le premier segment thoracique, disque lisse avec lignes confuses, épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est brunâtre et se relève en un léger bourrelet ; mandibules grandes, falciformes, à base jaunâtre, à pointe noire et acérée; mâchoires à tige très courte, à lobe saillant rougeâtre, bi-articulé, droit, conique, prolongé par un cil roux très développé ; palpes courts, latéraux, rougeâtres, épais et coniques, annelés de testacé, de quatre articles, le terminal acuminé ; menton très allongé, triangulaire, déprimé ; lèvre inférieure cordiforme, bilobée, peu développée, palpes courts, droits, bi-articulés, avec rudiment de languette ciliée ; antennes émergeant en arrière de la base des mandibules, rétractiles, de trois articles apparents, le premier annulaire, le médian très allongé, cylindrique, le terminal très réduit, à bout cilié, accolé à un plus court article supplémentaire globuleux.

Segments thoraciques grands, peu convexes, granuleux, avec légère arête médiane, géminée, le premier à téguments consistants, rougeâtre, clypéiforme, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs bien accusés, les bords latéraux relevés en légère arête ; deuxième et troisième courts, transverses, d'un noir profond, à côtés arrondis, à angles postérieurs saillants, le deuxième marqué à son bord antérieur de deux taches ovalaires rougeâtres.

Segments abdominaux larges, transverses, avec double arête médiane, à flancs arrondis et dentés à leur bord postérieur, les cinq premiers complètement noirs, le sixième marqué d'une grande tache rougeâtre médiane, les trois suivants rougeâtres, le terminal réduit, cordiforme, à bords arrondis et ciliés.

Dessous jaunâtre pâle, avec bande latérale noire, à granulations fines, avec très courts cils épars, le bord postérieur des segments abdominaux avancé en pointe conique, segment anal prolongé en une lame couleur de soufre, au milieu de laquelle s'ouvre le cloaque, dont la fente est transverse ; un léger bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes allongées, jaunâtres, striées, ciliées et spinulées, hanches fortes, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes longues, comprimées, tarsi en forme de court onguet rougeâtre, à base ciliée, à pointe acérée.

Stigmates saillants, ovalaires, blanchâtres, à pérित्रème formé de trois traits parallèles rougeâtres, tous placés sous le rebord latéral, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes au milieu environ des segments abdominaux.

Tout est particularité chez cette larve, forme des divers organes, couleur et structure du corps.

Cautires Klugii, FAIRM.

Larve : Longueur 12 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, parallèle, déprimé, à téguments consistants, d'un noir profond, à ligne médiane pâle, avec courts cils très épars, chargé de pointes et d'arêtes, bifurqué aux deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure échancrée.

Tête petite, transversalement ovale, rugueuse, à disque granuleux et excavé, à flancs épanouis en une lame membraneuse pâle, front prolongé de chaque côté en une forte corne recourbée ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est obtusément bidentée et courtement ciliée de roux ; mandibules courtes, rougeâtres, arquées, à pointe acérée ; mâchoires à base rentrée, à lobe petit, conique, cilié, émergeant au-dessus des palpes qui sont rougeâtres, annelés de testacé, de quatre articles coniques ; menton et lèvres dissimulés par une membrane qui cache ces organes, palpes labiaux saillants, bi-articulés, l'article terminal très allongé ; antennes sises sous le prolongement corniforme, de trois articles, le premier court, noduleux, le deuxième long et large, déprimé, à bout échancré et du fond

duquel émerge un court article terminal ; ocelles, un petit point noir, corné, plus ou moins rougeâtre, suivant l'âge de la larve, en arrière du prolongement corniforme.

Segments thoraciques d'un noir profond, avec ligne médiane pâle, rectangulaires, rugueux, le premier un peu plus large que la tête, à surface bi-incisée, relevée en quatre carènes, les deux médianes dentées, les deuxième et troisième un peu plus larges, avec rugosités plus accentuées, avec quatre carènes, à flancs incisés et relevés aussi en carène dentée.

Segments abdominaux rugueux, déprimés, noirs, avec ligne médiane pâle, larges, transverses, les huit premiers avec deux carènes médianes à bout denté et arqué en dedans, les flancs relevés et prolongés en une grosse pointe arrondie ; sous cette carène latérale, en est une deuxième rougeâtre, membraneuse, à pointe arrondie et bifide, neuvième segment large, à disque concave, à pourtour arrondi, terminé par deux longues pointes arquées et conniventes.

Dessous concave, rougeâtre, avec sutures pâles, les segments thoraciques avec plaque médiane semi-circulaire, les huit premiers segments abdominaux bilongitudinalement incisés, leurs flancs épanouis, segment anal rugueux, avec cloaque circulaire, grand, rentré et fente en long ; un double bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes fortes, noirâtres, courtement ciliées, très rapprochées, hanches courtes, cylindriques, trochanters réduits, coudés, cuisses fortes, longues, ainsi que les jambes que termine un tarse arqué, rougeâtre, onguiculé.

Stigmates petits, elliptiques, roussâtres, à péritrème saillant, la première paire sur la membrane de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes sur le deuxième bourrelet latéral et au tiers postérieur des huit premiers segments abdominaux.

L'excroissance corniforme de la tête, la forme de ses antennes, les carènes et cornes plus ou moins prononcées, la forme de son segment anal, l'emplacement de ses stigmates sont autant de caractères distinctifs de cette larve, qui a été prise avec l'adulte dans la souche d'un arbre ; elle a beaucoup de rapports communs avec les larves connues des *Lycides*.

Lampyride ?...

Larve : Longueur, 15 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps allongé, subparallèle, coriace, blanchâtre, couvert de plaques rougeâtres et de courtes épines, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu accentuée et quadri-épineuse.

Tête petite, arrondie, éparsement ciliée de roux, enchâssée sous le rebord du premier segment thoracique ; épistome très court, transverse, peu distinct, labre petit, échancré ; mandibules très allongées, grêles, rougeâtres, à pointe très acérée et en forme d'alène ; mâchoires à tige réduite, à lobe petit, blanchâtre, avec cil au bout, accolé à la tige des palpes qui sont allongés, jaunâtres, de quatre articles, les trois premiers obconiques, à bout élargi et blanchâtre, le quatrième conique, menton transverse, blanchâtre, lèvre courte, bilobée, avec palpes jaunâtres de deux articles, le terminal conique ; antennes assez longues, émergeant du dessous du rebord thoracique de trois articles, le premier long, comprimé, blanchâtre, deuxième court, jaunâtre, annelé de testacé, troisième grand, comprimé, blanchâtre, à bout élargi bordé de noirâtre, très courtement cilié avec trace de très court article supplémentaire ; ocelles, deux petits tubercules ciliés blanchâtres entre les deux antennes.

Segments thoraciques larges, déprimés, couverts de plaques granuleuses rougeâtres et d'excroissances latérales ciliées avec une incision médiane, le premier très développé, armé à son bord antérieur de deux cornes rougeâtres conniventes à bout noirâtre, abritant la tête et garni sur les côtés de trois saillies oblongues surmontées d'une soie blanche à bout tronqué, la première en forme de corne à pointe en avant, les deuxième et troisième moins grands, rectangulaires, avec deux saillies oblongues avec cil.

Segments abdominaux larges, transverses, blanchâtres, en entier couverts d'une plaque rougeâtre granuleuse, peu atténués vers l'extrémité ; aux sept premiers, l'angle postérieur de la plaque se prolonge en courte saillie, terminée par une soie blanchâtre à bout élargi et évasé ; les septième et huitième sont armés

d'une forte et longue épine rougeâtre granuleuse, très courtement ciliée, avec plus long cil au bout.

Dessous déprimé, les segments thoraciques brunâtres avec marges blanchâtres, les segments abdominaux transverses avec plaques brunâtres, finement pointillées et long cil à l'angle postérieur de la plaque ; une double incision blanchâtre longe les flancs, provoquant la formation d'une double ligne de bourrelets couverts d'une plaque brunâtre, les bourrelets supérieurs saillants avec long cil blanchâtre, effilé ; segment anal prolongé en un long pseudopode cylindrique blanchâtre, à cloaque épanoui et flavescent, à fente en long.

Pattes très allongées, rapprochées, jaunâtres et courtement ciliées ; hanches larges, brunâtres, canaliculées ; trochanters courts, coudés ; cuisses larges, subcomprimées ; jambes un peu moins longues, coniques, à bout armé d'un long tarse onguiculé, rougeâtre.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème sombre, la première paire sur la membrane latérale qui relie les deux premiers segments thoraciques, au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes sur la ligne même des bourrelets antérieurs latéraux et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve a quelque ressemblance avec celle du *Cantires Klugi*, que nous venons de décrire ; elle s'en éloigne par sa plus grande taille, par la disposition de ses excroissances corniformes, sa couleur plus profondément noire ; elle a été trouvée dans un nid de fourmis, le *Mystrium Rogeri*, Forel, dans lequel nid se trouvaient des débris de *Paussus*.

TÉRÉDILES. — CUPESIDES

Cupes Raffrayi, FAIRMAIRE.

Larve : Longueur, 20 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps allongé, parallèle, charnu, jaunâtre, réticulé, avec courts cils roux, très épars, convexe en dessus, déclive vers les côtés, déprimé en dessous, large vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure terminée en pointe gémée.

Tête transversale, cornée, jaunâtre, en partie invaginée, pointillée ridée, un court cil émerge de chaque point ; ligne médiane entière noirâtre, deux petites fovéoles de chaque côté de cette ligne qui est bifurquée au vertex en deux traits pâles aboutissant à la base antennaire ; lisière frontale noire, carénée ; épistome trapézoïdal, flavescent, glabre, labre rougeâtre, semi-elliptique, ridé et courtement frangé de soies rougeâtres ; mandibules très courtes, robustes, arquées, à base rougeâtre et guillochée, à pointe noire et largement bidentée ; mâchoires amples, coudées, lobe large, continu, à base tachée de rougeâtre, frangé de soies rougeâtres très denses ; à la base extérieure du lobe est un prolongement labial détaché, court, rougeâtre, frangé d'un pinceau de soies formant une sorte de second lobe ; palpes rougeâtres annelés de testacé, de trois articles coniques ; menton très réduit, encastré entre les deux montants des mâchoires ; lèvres cordiformes, bilobées, avec courts palpes bi-articulés, l'article basilaire globuleux, le terminal réduit, conique ; languette en forme de longue lame cornée noire, striée, avec carène médiane transverse ; antennes courtes, rougeâtres, annelées de testacé, de quatre articles, le premier globuleux, les deuxième et troisième coniques, le quatrième très petit, avec plus petit article supplémentaire unicilié à sa base intérieure ; ocelles nuls.

Segments thoraciques très larges, transverses, convexes, jaunâtres, réticulés, le premier renflé, transversalement ovalaire, beaucoup plus large que la tête et que les segments suivants, garni en son milieu d'une plaque ovalaire à fond brun, réticulée, plaque limitée par deux incisions latérales tachées de jaunâtre, deuxième et troisième marqués d'une incision à côtés arqués, relevant le milieu de l'arceau en une ampoule sillonnée formant double manchon chez les jeunes sujets.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, jaunâtres, les huit premiers déclives vers leurs flancs qui sont relevés en forme de carène, le milieu de ces huit segments avec incision presque en entier circulaire, relevant l'arceau en forme de plaque ou mamelon lisse sillonné ; un petit bourrelet médian sépare l'un de l'autre les sept premiers anneaux, le huitième plus large, finement ridé, n'a ni ampoule ni bourrelets, le neuvième est terminé en courte pointe noire tronquée, à base rougeâtre,

avec flancs denticulés et surface garnie de granules rougeâtres ciliés.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique finement granuleux, taché de deux plaques jaunâtres, lisses, en forme de virgule, deuxième et troisième latéralement incisés, le milieu de l'arceau relevé en forme de mamelon marqué de deux gros points au troisième ; segments abdominaux, les sept premiers chargés d'une ampoule ovale circulairement incisée, avec fort point central, chaque ampoule précédée d'un bourrelet garni d'une plaque brune ovale, le huitième n'est que semi-circulairement incisé, le neuvième, dont le cloaque est rentré et laisse un vide, est longitudinalement incisé ; un fort bourrelet latéral longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, jaunâtres, membraneuses, courtement ciliées ; hanches réduites, renflées, granuleuses ; trochanters peu coulés ; cuisses et jambes renflées ; tarses allongés et terminés par un petit onglet noirâtre, acéré.

Stigmates petits, elliptiques, flaves, à pérित्रème de la couleur du fond, la première paire sur le bourrelet latéral qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Tout est particulier chez cette larve : la forme de son corps, de son lobe maxillaire, de sa languette, de ses ampoules dorsales et ventrales, de ses pattes et de son segment terminal ; elle vit dans les troncs d'arbres morts ; les galeries qu'elle creuse dans le bois vont à une profondeur de 5 à 6 centimètres ; l'adulte s'échappe par un trou elliptique.

Nymphe : Longueur, 22 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps subelliptique, allongé, blanchâtre, mou, charnu, glabre, finement ridé, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et trifurquée.

Tête ovale, affaissée, disque quadrimamelonné, le bout de chaque mamelon avec granule noirâtre, premier segment thoracique grand, transversalement quadrangulaire, les côtés relevés en forme d'oreillette excavée aux angles antérieurs, dont la pointe est garnie de deux granules noirâtres, le milieu des

bords antérieur et postérieur avancés en un tubercule géminé à pointe noire, deuxième plus court, quadrangulaire, avec mamelon postérieur granuleux, diversement incisé, avec forte incision latérale, relevant les flancs, troisième semblable, moins le mamelon ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, leur milieu et les flancs relevés en forme de lame qui devient épineuse au bord postérieur des six premiers, les trois suivants de plus en plus atténués ; au dernier, l'arête latérale se bifurque en formant deux nodosités sous lesquelles sont deux apophyses tachées de noirâtre ; dessous lisse et luisant ; antennes allongées, leur base reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, puis longeant jusque près de leur extrémité le bord élytral ; genoux en légère saillie, segment terminal bi-mamelonné, à bout granuleux de noir ; chez les nymphes mâles, les lobes et les granules sont moins accentués, mais les antennes sont plus allongées.

TÉRÉDILES. — CISIDES

Xylographus anthracinus, MELLÉ

Larve : Longueur : 5 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps arqué, charnu, assez consistant, blanchâtre, granuleux, transversalement ridé, couvert de cils roux, convexe à la région dorsale, planiuscule à la ventrale, arrondi vers les deux extrémités.

Tête petite, ovale, cornée, jaunâtre, lisse et luisante, finement ponctuée, à surface couverte d'assez longs cils roux, ligne médiane flave, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, disque transversalement incisé, lisière frontale excavée, rougeâtre, avec saillie noirâtre ; épistome petit, transverse, labre large, transverse aussi, finement denticulé et cilié ; mandibules fortes, courtes, à base rougeâtre, à pointe noire et dentée ; mâchoires à tige droite, cylindrique, à lobe petit, continu, aigu, palpes de quatre courts articles, les deux premiers granuleux, les deux suivants réduits, coniques ; menton mem-

braneux, blanchâtre, en carré transverse ; lèvre allongée avec suture au-dessus de laquelle sont deux courts palpes droits bi-articulés, sans traces de languette ; antennes rétractiles, émergeant d'une échancrure en arrière du milieu de la base des mandibules, de deux courts articles, le basilaire globuleux, le terminal conique ; ocelles, deux petits points cornés noirâtres en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques fortement convexes, transverses, blanchâtres, transversalement ridés, à téguments consistants, finement pointillés, avec longs cils, le premier grand, plus large que la tête, ses flancs avancés en pointe médiane, deuxième et troisième courts, à flancs incisés et relevés.

Segments abdominaux forme et couleur des précédents, finement pointillés, avec longs cils et flancs incisés, peu atténués vers l'extrémité, les huit premiers à peu près égaux, le terminal arrondi, avec plus longs cils et mamelon.

Dessous déprimé, diagonalement incisé, plus pâle et moins cilié qu'en dessus, mamelon anal avec cloaque rentré et fente en travers : un léger rebord latéral longe les flancs servant de limite aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, fortes, blanchâtres et ciliées ; hanches épaisses ; trochanters coudés ; cuisses et jambes comprimées ; tarses en forme de court ongllet rougeâtre, acéré.

Stigmates elliptiques, petits, peu apparents, blanchâtres, à pérित्रème flave, la première paire sous le rebord latéral, entre les deux premiers anneaux thoraciques, les suivantes au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux au-dessus de ce rebord.

Son corps granuleux, l'incision du disque céphalique, la forme de sa lèvre inférieure et son mamelon anal constituent des traits particuliers à cette larve.

TÉNÉBRIONIDES

***Opatrum micans*, GERMAR.**

Larve : Longueur, 11 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, bacillaire, subcoriace, jaunâtre foncé, avec

marges noirâtres, luisant, courtement cilié, imperceptiblement réticulé, fortement convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et épineuse.

Tête rectangulaire, cornée, blanchâtre sur sa moitié antérieure, noirâtre sur le reste, réticulée, avec courts cils latéraux roussâtres, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire, deux impressions au confluent des deux traits ; lisière frontale droite, marginée de noirâtre, quadripunctuée, épistome court, transverse, avec fovéole latérale, labre semi-elliptique, frangé de courts cils raides ; mandibules fortes, larges, déprimées, avec rebord caréné, rougeâtres, à pointe noire aiguë, puis échancrées ; mâchoires fortement coudées, à lobe allongé, aigu, frangé de courts cils ; palpes tri-articulés, avec incision basilaire, le premier article obconique, le deuxième allongé, cylindrique, le troisième réduit, conique ; menton allongé, à milieu élargi et bicilié ; lèvres courtes, bilobées, avec palpes bi-articulés ; languette rudimentaire ; antennes latérales, affaissées, à article basilaire court, annulaire ; deuxième un peu plus long, à bout élargi ; troisième bien plus long que les deux premiers, obconiques, le terminal très réduit, globuleux, avec cil au bout ; ocelles, deux points noirs, déprimés, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques fortement convexes, jaunâtre foncé, marginés de noirâtre, à flancs courtement ciliés de roux, le premier de la largeur de la tête, grand, rectangulaire, aussi développé que les deux suivants qui sont transverses et marginés à leur bord postérieur, le premier marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, tous trois avec ligne médiane obsolète commune aux segments suivants.

Segments abdominaux couleur et forme des deux précédents, les sept premiers égaux, marginés striés à leur bord postérieur, huitième et neuvième plus foncés, atténués, plus ciliés, le dernier un peu redressé, terminé en une pointe garnie sur ses côtés de cinq courtes épines noires, entre lesquelles émergent de longs poils ; trois points en arrière du bord antérieur de ce segment.

Dessous déprimé, les segments thoraciques profondément in-

cisés, les segments abdominaux de couleur plus pâle qu'en dessus, les huit premiers marginés à leur bord postérieur, le terminal semi-circulairement incisé, avec cloaque saillant bilancéolé et fente en long ; une profonde incision relève les flancs.

Pattes courtes, fortes, jaunâtres, rapprochées, ciliées et spinulées ; hanches larges, canaliculées ; trochanters courts, coudés, à base biconcavée de noir ; cuisses larges ; jambes un peu moins ; tarses en long onguet rougeâtre acéré, plus prononcés à la première paire qui est plus massive.

Stigmates flaves, à périthème foncé, transversalement elliptiques, la première paire sous le rebord latéral, sur la ligne de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes sur ce rebord et très près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les quatre points de la lisière frontale, les fovéoles de l'épistome, le rebord mandibulaire, la forme et les attributs de son segment terminal, tant en dessus qu'en dessous, sont des caractères particuliers à cette larve que l'on trouve sous les pierres et qui possède les caractères généraux des larves d'*Opatridés* connues ; elle diffère de celle de l'*Opatrum sabulosum* par la forme de ses articles antennaires et par la contexture de son segment terminal ; de celle de l'*O Colliardi*, Fairm., par le manque des cornes céphaliques et par le nombre des épines terminales ; enfin, de celle de l'*O pygmaeum*, Stev. par la consistance de ses téguments.

Nycteropus suturatus. FAIRM.

Larve : Longueur, 20 millimètres ; largeur, 2^{mm}5.

Corps allongé, linéaire, corné, bleu métallique, glabre ou à peu près, chagriné, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bi-épineuse.

Tête assez grande, quadrangulaire, noirâtre, marquée de nombreux et gros points qui la font paraître comme réticulée, à côtés très éparsement ciliés, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux profondes incisions enclônant une forte dépression du disque dont le milieu est relevé en légère carène ;

lisière frontale échancrée, redressée à chaque angle en une forte arête striée et dentée ; épistome large, transverse, à bord membraneux, strié, à milieu renflé, labre semi-discoïdal, incisé et frangé de courts cils roux ; mandibules fortes, courtes, arquées, à base rougeâtre, à bout noir et bidenté, la pointe supérieure très accentuée ; mâchoires encastrées par un rebord sous-céphalique denté, à base incisée, à tige droite, à lobe continu, frangé de longs cils rigides, à palpes rougeâtres, annelés de testacé, de quatre articles, premier annulaire très court, deuxième et troisième un peu plus longs, à bout élargi ; quatrième petit, conique ; menton encastré entre le montant des mâchoires, en forme de losange arrondi ; lèvre bilobée avec palpes testacés, bi-articulés et rudiment de languette ciliée ; antennes latérales, courtes, cylindro-coniques, noires, annelées de testacé, l'article basilaire très court, deuxième et troisième un peu plus allongés, quatrième très réduit avec court cil au bout ; ocelles, au-dessous et touchant la base antennaire sont trois gros points cornés, rougeâtres en rangée subarquée, un quatrième un peu plus gros en arrière.

Segments thoraciques convexes, blanchâtre luisant, finement ridés, avec incision médiane, le premier quadrangulaire, de la largeur de la tête, lisse et marginé à ses bords antérieur et postérieur, ponctué, ridé sur sa surface, deuxième et troisième plus courts, transverses, ridés, marginés à leurs deux bords, sans traces de ponctuation.

Segments abdominaux convexes, blanchâtre brillant, transverses, avec incision médiane et flancs légèrement incisés, atténués, mais peu sensiblement, marginés à leurs deux bords, chagrinés sur leur surface ; segment anal réduit, prolongé par deux fortes et courtes épines peu arquées, à milieu granuleux.

Dessous subdéprimé, noirâtre terne, les segments thoraciques finement pointillés ridés, les segments abdominaux transversalement ridés, segment anal prolongé en court pseudopode bivalve, circonscrit par une incision circulaire à pourtour cilié, à cloaque saillant, à fente en long ; une forte incision longe les flancs délimitant le partage des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, fortes, rapprochées, noirâtres, éparcement et

courtement ciliées ; hanches allongées, cylindro-coniques ; trochanters courts, coudés ; cuisses larges, comprimées ; jambes atténuées vers le tarse, qui est allongé et en un crochet très acéré ; le développement exagéré des hanches de la troisième paire rend ces pattes plus longues que les précédentes.

Stigmates bien apparents, ovalaires, flaves, à pérित्रème rous-sâtre, la première paire très grande, elliptique sur la membrane qui, au-dessous de l'incision latérale, sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de cette incision et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, remarquable par sa couleur, qui est celle de l'adulte, a été trouvée sous l'écorce d'un arbre mort, dont la partie cariée lui servait probablement de nourriture ; elle a une grande ressemblance avec les larves connues du groupe des *Tenebrionites*, en particulier avec celles de l'*Iphthimus Italicus*, Truqui et *Menophilus curvipes*, Fab. ; elle s'en éloigne par les palpes maxillaires qui sont chez elle de quatre articles, quand chez les précédentes ces organes n'en comprennent que trois de décrits, aussi par le nombre d'ocelles.

Ses traits plus particuliers sont : la profonde dépression crânienne avec sa carène, l'échancrure de la lisière frontale avec son arête dentée, la réduction de son article terminal antennaire et les granules de ses épines terminales.

Nycteropus Coquerelli, FAIRM.

Larve : Longueur, 15 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, subparallèle, corné, jaunâtre terne, ridé, épar-sément cilié, avec courtes épines noires dorsales, convexe en dessus, déprimé en dessous, subarrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bi-épineuse.

Tête assez grande, déprimée, rectangulaire, jaunâtre, lisse et luisante, avec très fines rides ; ligne médiane bifurquée en deux traits très accentués, dont l'intervalle est relevé ; lisière frontale droite, striée, épistome large, transverse, à bord strié, labre

semi-discoïdal frangé de courts cils roux ; mandibules fortes, courtes, arquées, à base rougeâtre, à pointe noire et bidentée ; mâchoires coudées, à base large, renflée, à lobe large, continu, frangé de longs cils raides, à palpes rougeâtres de trois articles, le premier long, cylindrique, à bout renflé, deuxième un peu moins long, troisième petit, acuminé ; menton quadrangulaire ; lèvre bilobée, avec palpes bi-articulés, l'article basilaire à bout renflé ; languette bien accentuée et ciliée ; antennes latérales, courtes, rougeâtres, à premier article court, deuxième un peu plus allongé, troisième réduit, avec court article supplémentaire à sa base ; ocelles, au-dessous de la base antennaire sont trois petits points noirs disposés en triangle.

Segments thoraciques convexes, blanc jaunâtre, finement ridés, avec incision médiane, le premier rectangulaire, plus large que la tête, lisse, avec cils latéraux, deuxième et troisième moins larges, transverses, ponctués ridés.

Segments abdominaux convexes, blanchâtres, rectangulaires, avec incision médiane et flancs légèrement incisés et ciliés, peu atténués vers l'extrémité, les six premiers chargés sur leur bord antérieur et de chaque côté de la ligne médiane d'une rangée elliptique de courtes spinules noires, septième et huitième lisses et finement ridés ; segment anal rougeâtre, corné, diversement incisé, prolongé par deux fortes et courtes épines noires et espacées, à bout arqué en dedans.

Dessous blanc jaunâtre, les segments thoraciques pointillés ridés, les segments abdominaux ridés, cloaque rentré à rebord finement ponctué de noir ; une double incision latérale longe les flancs.

Pattes courtes, écartées, jaunâtres, courtement ciliées ; hanches massives ; trochanters courts ; cuisses larges ; jambes un peu moins ; tarses en court crochet noirâtre, acéré.

Stigmates ovalaires, flaves, à pérित्रème brunâtre, la première paire grande, elliptique, sur la membrane de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes entre les deux bourrelets latéraux et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui a bien peu de points de ressemblance avec celle du *nycteropus Suturatus* que nous venons de décrire, a été prise sous l'écorce d'un arbre mort.

La couleur du corps, les pièces buccales, les antennes, les spinules et la forme des pattes l'éloignent des larves connues du genre *Nycteropus*.

DIAPÉRIDES

***Hoplocephala palliditarsis*, CAST.**

Larve : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 1^{mm}4.

Corps subarqué, étroit, subcoriace, jaunâtre, pointillé ridé, avec courts cils roux très épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et terminée en pointe.

Tête rectangulaire, jaunâtre foncé, pointillée ridée, avec cils épars ligne médiane obsolète pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux points en avant du confluent des deux traits ; lisière frontale droite avec légère pointe noire sur ses deux côtés ; épistome large, transversale, ridé, labre semi-elliptique courtement frangé ; mandibules courtes, fortes, arquées, jaunâtres, à pointe noirâtre acérée et bidentée, la dent supérieure très aiguë ; mâchoires courtes, coudées, à lobe continu, pointu et courtement frangé, avec palpes pellucides de trois articles coniques, courts et un peu arqués en dedans ; menton allongé, convexe, avec courte lèvre faiblement bilobée et courts palpes bi-articulés avec rudiment de languette ciliée ; antennes allongées, latérales, les deux premiers articles courts, annulaires, le troisième très allongé, obconique, le terminal sétiforme, avec longue soie au bout ; ocelles, deux gros points noirs disposés en rangée transverse en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques jaunâtres, fortement convexes, avec cils épars, rides transverses et ligne médiane obsolète, le premier grand, un peu plus large que la tête, marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, deuxième et troisième un peu moins développés, rectangulaires, marginés à leur bord postérieur.

Segments abdominaux forme et couleur des précédents, avec ligne médiane peu marquée et marge postérieure, atténués peu sensiblement vers l'extrémité ; segment anal court, cilié, terminé en pointe légèrement relevée.

Dessous subdéprimé, glabre, ridé, couleur moins jaunâtre qu'en dessus, les segments thoraciques légèrement renflés, les segments abdominaux longés sur leurs côtés par une forte incision ; segment anal prolongé par un court et fort pseudopode tubuleux, bicylindrique, avec cloaque saillant et fente en long.

Pattes fortes, bien détachées, ciliées et très courtement spinulées ; hanches larges, faiblement canaliculées ; trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées ; tarses en court ongles rougeâtre, très acéré ; la première paire de pattes est un peu plus allongée que les suivantes.

Stigmates petits, elliptiques, flaves, à pérित्रème jaunâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sur l'incision latérale, les suivantes au-dessus de cette incision et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les deux points craniens avec leurs pointes noires et la forme de son segment terminal sont des traits particuliers à cette larve qui a beaucoup de points de rapports communs avec celle de l'*Hop. hæmorrhoidalis*, Fab. décrite par Perris, *Larves*, 1877, p. 280 ; elle en diffère par sa lisière frontale qui, au lieu d'être munie d'une dent, est chargée de deux courtes pointes noires et par ses ocelles qui sont au nombre de deux ; elle a été trouvée sous des écorces soulevées qui recouvraient des productions fongueuses.

Hoterophylus chrysomellus, KLUG.

Larve : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps arqué, charnu, blanchâtre, finement ridé, couvert de courts cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et terminée en pointe.

Tête petite, transversalement ovulaire, cornée, jaunâtre, réticulée, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits ; lisière frontale frangée de noir, échancrée ; épistome court, transverse, bi-incisé, le milieu par suite relevé en légère arête transverse frangée de courts cils ; mandibules fortes, courtes, à base rougeâtre, à pointe noire et dentée ; mâchoires à tige droite,

ciliée, à lobe large, arrondi, continu, frangé de cils roux, palpes de quatre articles. Les trois premiers réduits, granuleux, le quatrième grêle, acuminé, noirâtre ; menton allongé, subcylindrique ; lèvre réduite, bilobée, avec deux courts palpes grêles bi-articulés ; antennes courtes, droites, de quatre articles, le basilaire annulaire membraneux, deuxième allongé, cylindrique, troisième même forme, quatrième réduit, rétractile ; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques convexes, blanc jaunâtre, avec poils épars, le premier grand, aussi large que la tête, avec ligne médiane flave, commune aux segments suivants, presque en entier couvert d'une plaque d'un beau jaunâtre, lisse et luisante, marginée, striée de blanchâtre à ses bords antérieur et postérieur, les flancs triponctués, deuxième et troisième plus courts, transverses, marginés, striés de blanchâtre à leur bord postérieur seul, leurs flancs relevés en légère arête.

Segments abdominaux arqués, fortement convexes, transverses, ridés, avec poils épars et ligne médiane flave, atténués vers l'extrémité, marginés striés à leur bord postérieur, leurs flancs légèrement relevés en arête ; segment anal prolongé en une courte pointe à bout noirâtre et cilié.

Dessous déprimé, flave, courtement cilié, le premier segment thoracique ridé, les segments abdominaux longitudinalement incisés ; segment anal bimamelonné, chaque mamelon relevé par une courte pointe noirâtre ; un double bourrelet latéral formé par trois rangées d'arêtes longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes assez fortes, blanchâtres, éparsément, ciliées ; hanches épaisses, canaliculées ; trochanters coudés, avancés au-dessous de la cuisse qui est comprimée ainsi que la jambe ; tarsi en forme de court onglet rougeâtre, acéré.

Stigmates elliptiques, petits, flaves, à péritrème doré, la première paire sous l'arête latérale et sur le bourrelet qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de l'arête supérieure et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux souvent cachées par le rebord marginé strié des segments supérieurs.

Cette larve porte comme traits caractéristiques la double inci-

sion de son épistome, la forme de son lobe maxillaire, la pointe qui termine son segment anal en dessus et ses mamelons du dessous et les rangées d'arêtes latérales.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, sublinéaire, charnu, blanchâtre, finement ridé pointillé, couvert de cils roux à base bulbeuse, convexe en dessus, planiuscule en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête ovulaire, affaissée, ridée, deux cils bulbeux au-dessus de l'épistome, deux rangées longitudinales de trois de ces cils sur le disque, premier segment thoracique grand, clypéiforme, à bords antérieur et latéraux arrondis, le postérieur échancré, à pourtour garni de cils roux bulbeux, deuxième court, transverse, avancé en pointe triangulaire sur le troisième qui est un peu plus développé, tous deux avec quatre courts cils ; segments abdominaux courts, transverses, ridés pointillés, atténués vers l'extrémité, les huit premiers couverts d'une rangée transverse de cils bulbeux, leurs flancs incisés, par suite relevés en un fort bourrelet surmonté à chaque arceau d'une très longue pointe à bout rembruni ; segment terminal prolongé par deux longues épines grêles, parallèles, à bout noirâtre ; dessous déprimé ; antennes noueuses et spinuleuses, obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes ; genoux très saillants, couverts de légers cils ; segment anal garni d'une plaque lisse et luisante.

Cette nymphe porte un trait particulier remarquable : le fort bourrelet latéro-abdominal chargé d'une très longue pointe rembrunie au bout, ainsi que ses deux longues épines terminales.

Heterophylus Goudoti, FAIRM.

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps arqué, charnu, blanchâtre, finement pointillé, couvert de courts cils roux et de plus courtes spinules rousses, convexuscule en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure lobée.

Tête petite, orbiculaire, cornée, jaunâtre, couverte de cils très denses, ligne médiane presque invisible, bifurquée, deux traits

flaves parallèles à cette ligne, lisière frontale légèrement tachée de rougeâtre, échancrée, une incision semi-circulaire en arrière de la lisière ; épistome très court, transverse, labre en carré transverse, frangé de courts cils ; mandibules courtes, à base rougeâtre, à pointe noire et bidentée, avec rainurelle de séparation ; mâchoires géniculées, ciliées, à lobe continu, frangé, palpes à premier article globuleux, très accentué, deuxième même forme, moins grand, le terminal conique, acuminé ; menton court, transverse, lèvres échancrées, bilobées, avec courts palpes droits, bi-articulés, et languette sétiforme ; antennes très courtes, rétractiles, l'article basilaire annulaire, le terminal réduit, à pointe ciliée ; ocelles nuls.

Segments thoraciques blanchâtres, fortement convexes, transverses, avec ligne médiane sombre commune aux segments suivants, un peu plus larges que la tête, incisés à leur bord postérieur, l'incision provoquant la formation d'un demi-bourrelet courtement cilié aux deux premiers arceaux et garni de très courtes spinules au troisième, leurs flancs rembrunis et boursoufflés.

Segments abdominaux arqués, forme et couleur des précédents, les trois premiers incisés, avec demi-bourrelet spinulé, les cinq suivants avec une faible incision transversé médiane, garnis de courts cils roux, segment anal arrondi, densément cilié, semi-circulairement incisé, l'incision formant lobe, leurs flancs boursoufflés et ciliés, les boursoufflés avancées en forme d'apophyse arrondie aux quatre premiers arceaux.

Dessous déprimé, les segments abdominaux diagonalement incisés ; segment anal bivalve, avec fente en long et cloaque rentré, barré d'un trait transverse affectant la forme d'un T ; un double bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes grêles, écartées, blanchâtres et ciliées ; hanches fortes annulaires ; trochanters courts, presque droits ; cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de court ongle rougeâtre très acéré.

Stigmates très réduits, orbiculaires, flaves, à péritrème rousâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du double bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Chez les jeunes larves, les boursofflures thoraciques ne sont pas tachées de brun, les quatre premières abdominales ne sont pas très accentuées.

Cette larve se fait remarquer par son incision semi-circulaire cranienne, par ses spinules thoraciques et abdominales et en particulier par ses boursofflures et sa fente anale.

Platydemia Coquerell. FAIRM.

Larve : Longueur, 15 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, corné, noir terne, glabre ou à peu près, finement pointillé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et terminée en pointe.

Tête rectangulaire, réticulée, ligne médiane obscure bifurquée en deux traits se doublant au-dessous de la base antennaire, les deux intérieurs confus, pour aller se rejoindre au-dessous de l'épistome ; lisière frontale subéchancrée ; épistome grand, trapézoïdal, transversalement incisé, labre semi-elliptique, très courtement frangé ; mandibules courtes, fortes, arquées noirâtres, à pointe rougeâtre ; mâchoires fortes, géniculées, à tige droite, à lobe continu, saillant, et palpes de trois articles, le basilaire court, cylindrique, le médian plus long, obconique, le terminal réduit, conique ; menton en forme de losange allongé avec lèvre bilobée et courts palpes bi-articulés, l'article terminal conique ; languette rudimentaire ; antennes courtes, latérales, brunâtres, les deux premiers articles très courts, le troisième long, cylindrique, annelé de testacé, le terminal petit filiforme ; ocelles petits, au nombre de quatre, en arrière de la base antennaire, trois en première rangée, un quatrième en arrière du premier.

Segments thoraciques convexes, finement pointillés, avec ligne médiane accusée, le premier grand, quadrangulaire, un peu plus large que la tête, marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, marqué de cinq gros points vers les côtés, deuxième et troisième plus courts, transverses, marginés à leur bord postérieur seul, avec trois points latéraux.

Segments abdominaux pointillés, convexes, transverses, avec

ligne médiane bien accusée, atténués vers l'extrémité, les huit premiers marginés à leur bord postérieur, le dernier conique, terminé en pointe.

Dessous subdéprimé, brunâtre, plus pâle qu'en dessus, les segments thoraciques triangulairement incisés, les segments abdominaux très finement pointillés, segment anal prolongé par deux courtes apophyses cylindriques tubuleuses, avec cloaque rentré et fente en travers ; une forte incision latérale longe les flancs.

Pattes courtes, rapprochées, testacées, courtement ciliées ; hanches fortes, canaliculées ; trochanters allongés, coudés ; cuisses larges, comprimées, jambes un peu moins, tarses en fort ongllet rougeâtre très acéré.

Stigmates orbiculaires, bruns, à péritrème roussâtre, la première paire sur la membrane qui unit les deux premiers segments thoraciques, sous le rebord latéral, les sept suivantes au-dessus de l'incision latérale, la huitième un peu plus dorsale.

Notre larve a une grande ressemblance avec celle de *Platydema Europaea*, Lap., décrite par PERRIS (*Ins. pin mar.*, p. 253, fig. 401-412) ; elle s'en éloigne par certains caractères, surtout par l'absence du tubercule de la lisière frontale ; elle a comme traits particuliers la double bifurcation de sa ligne médiane cranienne, la forte ponctuation des segments thoraciques et l'allongement de ses trochanters ; elle a été trouvée sous des écorces d'arbres sèches au milieu de champignons secs.

Alphitophagus subfasciatus, WALT.

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 0^{mm}7.

Corps allongé, sublinéaire, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, glabre, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée en pointe.

Tête assez grande, quadrangulaire, jaunâtre, à angles antérieurs arrondis, ligne médiane peu apparente, bifurquée en deux traits, deux autres traits longent cette ligne ; épistome trapézoïdal, labre petit, à milieu échancré ; mandibules courtes,

arquées, à pointe rougeâtre ; mâchoires très grêles, avancées en dehors de l'appareil buccal, à lobe peu apparent, palpes ténus, allongés ; menton très court, fortement convexe, lèvre réduite, bilobée, avec très courts palpes et rudiment de languette ciliée ; antennes grêles latérales de quatre articles, le premier globuleux ainsi que le deuxième, troisième cylindrique, quatrième ténu avec long poil à la base ; ocelles sans traces autres que deux points noirâtres sur les joues ; les organes buccaux de cette larve, rentrés sous la tête, sont difficiles à bien voir.

Segments thoraciques larges, jaunâtres, avec taches sous-cutanées brunes, leurs flancs légèrement incisés, avec ligne médiane pâle, le premier très développé, fortement convexe, beaucoup plus large que la tête, transversalement ovale, deuxième et troisième connexes, transverses, plus larges, mais moins grands, avec quelques courtes épines éparses sur leur surface.

Segments abdominaux courts, convexes, transverses, jaunâtres, à flancs incisés, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, munis à leur bord postérieur d'une rangée transverse de très courtes épines noires, segment anal prolongé en un long tube cylindrique.

Dessous déprimé, le rebord latéral des deuxième et premier segments thoraciques marqué d'une tache noire arrondie ; segments abdominaux jaunâtres, avec incision latérale provoquant la formation d'un bourrelet latéral qui longe les flancs, cloaque épanoui avec fente semi-circulaire.

Pattes allongées, très grêles, membraneuses ; hanches courtes, trochanters coudés, cuisses longues, larges ; jambes grêles, prolongées par un tarse en forme d'onglet très ténu.

Stigmates peu visibles, orbiculaires, flaves, se confondant par leur teinte avec la couleur du fond, le premier sous le rebord prothoracique, les suivants au-dessus du bourrelet latéral ;

Les courtes épines noires dont le corps est parsemé, les organes buccaux rentrés sous la région céphalique, constituent des particularités à cette larve que l'on trouve en avril dans l'intérieur des champignons de bois, de consistance molle et foliacée.

Quoique cette larve m'ait été envoyée avec l'adulte, je ne la décris que sous toute réserve.

Alphitobius diaperinus, PANZ.

Larve : Longueur, 6^{mm}5 ; largeur, 1^{mm}5.

Corps allongé, bacillaire, subcoriace, blanchâtre, transversalement ridé, couvert de longs cils roux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et terminée en pointe arrondie.

Tête petite, transversalement ovale, cornée, jaunâtre, finement pointillée, éparsément ciliée, ligne médiane obscure, bifurquée sur le disque en deux traits aboutissant aux angles de l'épistome ; ligne encadrée par un trait flave qui aboutit à la base intérieure des antennes ; lisière frontale à milieu excavé ; épistome transverse, convexe, labre semi-elliptique, frangé de courts cils ; mandibules courtes, triangulaires, rougeâtres, à pointe noire ; mâchoires allongées, à tige droite, à lobe continu, avec palpes de trois articles, le médian le plus accentué ; menton bien développé, lèvre bilobée avec palpes bi-articulés et languette ciliée ; antennes courtes, latérales, ciliées, de trois articles, les deux premiers cylindriques, le terminal très réduit avec cil au bout ; ocelles, un point noir à la base intérieure antennaire, un jaunâtre à la base extérieure.

Segments thoraciques fortement convexes, transverses, lisses et luisants, garnis de longs cils blonds, le premier en entier couvert d'une plaque écailleuse jaunâtre pâle, deuxième et troisième jaunâtres, à flancs incisés.

Segments abdominaux forme, couleur et cils des précédents, avec incision transverse relevant aux huit premiers l'arceau en deux bourrelets séparés par la ligne médiane, l'antérieur le plus développé en forme de manchon, à flancs diagonalement incisés ; segment anal jaunâtre, corné, conique, garni de longs cils, terminé en pointe arrondie.

Dessous subdéprimé, les segments thoraciques à milieu incisé, les segments abdominaux bi-mamelonnés, les troisième à sixième garnis au-dessus du mamelon d'une crête d'arêtes jaunâtre, segment anal jaunâtre pâle ; une lame latérale longe les flancs.

Pattes courtes, jaunâtres, très rapprochées, courtement ciliées ;

hanches massives ; trochanters peu coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en court ongllet rougeâtre acéré.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème noir, la première paire sous la lame latérale, au milieu du premier segment thoracique, les suivantes au-dessus de la lame et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La description qui précède a été faite sur une jeune larve ; les traits qui lui sont particuliers consistent en l'excavation de la lisière frontale, en l'encadrement de la ligne céphalique, les mamelons abdominaux, l'incision anale, la place du premier stigmate et la crête des troisième et septième segments ventraux ; elle a beaucoup de rapports communs avec l'*Alphitobius mauritanicus*, Linné, décrit par LUCAS (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1857, p. 71, pl. 4) ; elle s'en éloigne par son segment terminal prolongé en pointe arrondie, non relevée et par ses arêtes abdominales ; elle a été décrite par SCHIOËDTE (*Di metamorphosi*, 1878, p. 565, pl. 11).

RHYNCHOPHORES

Trophoderes verrucosus, OLIV.

Larve : Longueur, 9 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps arqué, charnu, blanchâtre pâle, lisse et luisant, très courtement cilié, convexe à la région dorsale, la ventrale déprimée, arrondie aux deux extrémités, la postérieure peu atténuée.

Tête petite, arrondie, cornée, noirâtre, luisante, avec courts cils roux épars, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, trois impressions parallèles de chaque côté de la ligne, deux autres impressions sur le disque qui est quadripunctué ; lisière frontale droite, bipunctuée ; épistome court, transverse, flavescent, labre même couleur, semi-elliptique, frangé de courts cils roux ; mandibules courtes, arquées, à base rougeâtre et guillochée à pointe noire et échancrée, ce qui la rend bidentée ; mâchoires larges, coudées, ciliées, avancées, lobe continu, frangé de longs cils roux ; palpes coniques, de trois articles, les deux premiers globuleux, le troi-

sième acuminé ; menton transverse, charnu ; lèvres faiblement bilobées, avec courts palpes noirâtres, bi-articulés et languette pâteuse ; antennes rétractiles, de deux articles apparents, le basilaire cylindrique, le terminal grêle prolongé par un cil ; ocelles, pas d'autre traces qu'un point corné noir au-dessous de la base antennaire.

Segments abdominaux arqués, fortement convexes, transverses, finement ridés, transversalement incisés, par suite formés de deux bourrelets, un premier entier, à milieu rétréci, le deuxième médian, avec flancs incisés, tuméfiés et très courtement ciliés de roux.

Segments abdominaux fortement arqués, convexes, transverses, très courtement ciliés, peu atténués vers l'extrémité, les deux premiers incisés comme les précédents, avec deux bourrelets, aux six suivants, le deuxième bourrelet est plus large, le neuvième est entier, il est deux fois incisé en long et une fois en travers, les flancs des huit premiers sont tuméfiés et garnis de très courts cils.

Dessous déprimé, finement pointillé, courtement cilié, diagonalement incisé aux segments thoraciques et abdominaux, segment anal avec fente transverse et deux impressions en retour ; une forte incision longe les flancs, provoquant la formation d'un double bourrelet marquant la séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, très écartées, membraneuses, ciliées, émergeant d'une forte tuméfaction, formées de deux courts articles cylindriques prolongés par deux longs cils.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème noirâtre, la première paire grande, sur la tuméfaction qui surmonte le deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessus du double bourrelet latéral et près de l'incision qui sépare les huit premiers segments abdominaux.

Les mandibules bidentées, les impressions et point craniens, les impressions transverses des anneaux avec leur tuméfaction et les incisions anales caractérisent cette larve qui ressemble par le faciès et par les caractères à celle de l'*Anthrribus albinus*, Linné, décrite par PERRIS, *Larves*, 1877, p. 362.

Nymphe : Longueur, 9 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps oblong, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, couvert de courts cils roux subbulbeux et de longues épines, convexe aux deux faces dorsale et ventrale, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bi-épineuse.

Tête petite, arrondie, vertex excavé, six courtes spinules à base bulbeuse en demi-cercle entre les yeux, deux plus courtes en arrière de la lisière frontale qui est échancrée ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, à bords latéraux garnis de longues épines à base jaunâtre et bulbeuse, à pointe rougeâtre, quelques courtes spinules éparses sur le disque, bord postérieur relevé en léger bourrelet garni de courtes spinules, deuxième court, quadrangulaire, à bord postérieur relevé en pointe conique, troisième un peu plus grand, à milieu canaliculé ; segments abdominaux les six premiers larges, transverses, granuleux, atténués vers l'extrémité, leurs flancs chargés d'une apophyse garnie d'une épine effilée, rougeâtre, le septième très grand, à milieu canaliculé avec épine latérale, le huitième très court, transverse, avec épine semblable, le neuvième tronqué, élargi, à côtés prolongés en une apophyse épineuse à bout arqué et rougeâtre ; dessous voilé en partie par la tête qui est affaissée, par les pattes et par les ailes ; segment anal bi-mamelonné, élytres armés d'une épine terminale rougeâtre ; antennes obliques, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux sailants, ciliés, rembrunis.

L'excavation du vertex, la forme et l'emplacement des apophyses et des spinules, la pointe mésothoracique, la conformation des septième et huitième segments abdominaux sont des traits particuliers à cette nymphe qui a été prise dans un champignon de bois ; dans le même milieu qu'elle, se trouvait la larve dont nous donnons la description et qui, par ses organes, semble être carnassière, c'est-à-dire destinée à réfréner le nombre des larves de *Trophoderes*.

Larve : Longueur, 20 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps très allongé, charnu, rouge cinabre, pointillé ridé, luisant, avec soies rousses latérales, fortement déprimé en dessus comme en dessous, large et tronqué à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête déprimée, quadrangulaire, cornée, noir rougeâtre, à an-

gles arrondis, sillonnée en long, à côtés garnis de cils de longueur inégale, ligne médiane courte, bifurquée en deux traits flexueux aboutissant à la base antennaire ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est obtusément dentée ; mandibules courtes, falquées, à base rougeâtre, à pointe noire et acérée ; mâchoires rougeâtres, à sutures testacées, à tige très courte, sans traces de lobe, avec courts palpes droits tri-articulés, le premier article réduit, deuxième allongé, troisième grêle ; menton allongé, encastré entre les deux montants des mâchoires, lèvre courte, bilobée avec palpes à premier article allongé, le deuxième réduit et courte languette ciliée ; antennes courtes, latérales, annelées de testacé, à article basilaire assez long, obconique, le médian plus long, cylindrique, le terminal grêle, acuminé ; ocelles, deux points cornés, noirs, sur les joues, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques larges, sillonnés, déprimés, s'élargissant d'avant en arrière, avec flancs épanouis et ligne médiane obsolète, le premier rectangulaire, un peu plus étroit que la tête, couvert en entier d'une plaque rougeâtre luisante, à bord postérieur incisé et relevé en léger bourrelet, deuxième rouge de cinabre, quadrangulaire, avec fossette en forme de virgule de chaque côté de la ligne médiane et incision postérieure relevant le bord en un fort bourrelet, le troisième même couleur, avec fossette semblable, sans incision ni bourrelet.

Segments abdominaux rouge de cinabre, déprimés, à flancs incisés, fortement tuméfiés et ciliés avec ligne médiane obsolète, les sept premiers rectangulaires, à peu près égaux, avec incision en long et fovéole de chaque côté de la ligne médiane, huitième un peu plus étroit, neuvième court, à bords arrondis, à bout tronqué, prolongé par deux fortes apophyses divergentes et ciliées.

Dessous déprimé, couleur du dessus, la tête incisée en long, les premiers et deuxième segments thoraciques lisses et luisants, la troisième avec deux incisions circulaires, les segments abdominaux avec incision relevant le bord postérieur des sept premiers en un léger bourrelet, tous avec incision et fovéole de chaque côté de la ligne médiane, huitième avec incision et bourrelet moins marqué, neuvième avec cloaque pseudopode qua-

dricaréné et fente trassverse ceinte d'une incision subcirculaire ; un fort bourrelet latéral longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, latérales, écartées, rougeâtres, ciliées, hanches courtes, annulaires ; trochanters réduits, peu coudés ; cuisses larges, comprimées, jambes un peu moins, tarses en court onglet rougeâtre acéré, avec granule rougeâtre à sa base.

Stigmates petits, saillants, orbiculaires, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire sur la membrane latérale qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes sur le prolongement de la première et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La forme si déprimée avec sa couleur rouge de cinabre sont de nature à faire facilement reconnaître cette larve qui participe quant aux caractères généraux de celles connues des *Elatérides* et des *Pyrochroïdes*.

Trophoderes frenatus, KLUG.

Nymphe : Longueur, 25 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps corné, un peu arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, finement pointillé ridé, couvert de très courts cils roux et de courtes spinules rousses, convexe à la région dorsale, la ventrale subdéprimée, large et tronqué en avant, atténué et bi-épineux en arrière.

Tête allongée, fortement convexe, séparée par un étranglement médian, disque chargé de six fortes épines rougeâtres, à pointe noire et ciliée, deux autres de ces mêmes épines de chaque côté de la base antennaire, l'intérieure très forte, labre en forme de museau, mandibules très accentuées ; premier segment thoracique grand, carré, angles antérieurs avancés en forme de large corne à bout granuleux et cilié, une excroissance au milieu entre les deux cornes, deuxième court, transverse, bi-excisé, deux tuméfactions latérales et une pointe médiane postérieure, troisième plus développé, renflé, à milieu canaliculé, à bord postérieur légèrement prolongé en pointe triangulaire ; segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité, à milieu canaliculé, leurs flancs excisés et avancés en forme de pa-

lette ciliée, bidentée au premier arceau, tridentée aux deuxième, troisième et quatrième, unidentée aux quatre suivants, les septième et huitième portent en outre deux petites épines médianes ; segment anal prolongé par deux fortes excroissances charnues, noueuses, parallèles, prolongées en pointe noire très acérée ; le nombre d'épines latérales peut varier d'un segment à l'autre et aussi dans le même segment ; antennes coudées, à tige très allongée, à massue reposant par son bout sur la région dorsale au-dessus des élytres ; genoux très saillants, ciliés ; mamelon anal bivalve.

Pointes, épines, tubercules, excroissances font de cette nymphe un corps particulier à tous les points de vue.

Atractocerus madagascariensis.

Oeuf : Longueur, 1^{mm}2 ; diamètre, 0^{mm}3.

Allongé, subfusiforme, imperceptiblement pointillé ridé, à pôles arrondis, à microphyle apparent, à coquille résistante.

Ces œufs, proportionnés à la taille de la mère, sont pondus en une masse compacte où ils sont diversement disposés au nombre d'une centaine environ et déposés sur le feuillage de la plante nourricière ; une matière agglutinative les maintient fixés les uns contre les autres.

Aux renseignements qui précèdent, M. le D^r SICARD ajoute : « C'est un insecte dont on ne connaît que la femelle, le mâle doit avoir des élytres entiers. »

SCOLYTIDES

***Diamerus hispidus*, KLUG.**

Larve : Longueur, 4^{mm}5 ; largeur, 2 millimètres.

Corps arqué, charnu, jaunâtre pâle, glabre, finement pointillé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête en carré transverse, cornée, rouge de brique, lisse et luisante, pointillée ridée, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée

au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale droite, noire, deux fossettes en arrière du milieu de la lisière, deux autres en arrière du milieu du trait bifurqué ; épistome grand, transverse, à milieu transversalement incisé, labre semi-elliptique frangé de courts cils ; mandibules courtes, robustes, triangulaires, à base rougeâtre, à pointe noire et bidentée ; mâchoires à tige oblique, à lobe réduit, courtement frangé, avec palpes de deux articles, le basilaire globuleux, le terminal conique ; menton très développé avec suture cordiforme, membraneux ; lèvre inférieure bilobée avec courts palpes bi-articulés et languette saillante tronquée ; tous les organes buccaux rougeâtres avec articulations annelées de testacée ; antennes rétractiles, membraneuses, émergeant en arrière du milieu de la base des mandibules de deux très courts articles, le basilaire globuleux, le terminal sétiforme ; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques charnus, convexes, transverses, à flancs tuméfiés, le premier très grand, en carré transverse, plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur, muni de chaque côté de la ligne médiane d'une plaque ovalaire jaunâtre, lisse et luisante, finement réticulée, avec bourrelet à son bord postérieur, deuxième et troisième courts, transverses, incisés à leur bord postérieur, l'incision relevant l'arceau en deux bourrelets, un premier entier à milieu échancré, un deuxième demi-médian.

Segments abdominaux arqués, fortement transverses, convexes, à flancs dilatés, peu atténués vers l'extrémité, avec ligne médiane sombre, les sept premiers bi-incisés, chaque arceau formé d'un premier demi-bourrelet et de deux entiers, le huitième n'a qu'une seule incision, le neuvième en manque et est arrondi.

Dessous déprimé, le premier segment garni d'une plaque brune, les flancs des segments thoraciques fortement tuméfiés ; segments abdominaux transversalement incisés, leurs flancs dilatés ; segment terminal relevé en un fort bourrelet circulaire au fond duquel le cloaque rentré est crucialement incisé ; un double bourrelet latéral délimite la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles, remplacées par les dilatations sous-thoraciques.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème blanchâtre, la première paire grande, sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les traits caractéristiques de cette larve sont : les quatre fo-voles de la tête, les deux plaques thoraciques.

Nymphe : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps court, ramassé, un peu arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, finement pointillé, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête affaissée, très grande, ovalaire, disque déprimé, bords relevés en légère carène circulaire ; premier segment thoracique très développé, clypéiforme, à surface éparsement garnie de courts cils à base bulbeuse ; ligne médiane profondément incisée, avec fossette de chaque côté, deuxième court, transverse, troisième un peu plus développé, à bord postérieur légèrement relevé ; segments abdominaux atténués vers l'extrémité, les sept premiers courts, transverses, le huitième plus long, bifovolé, le terminal réduit, prolongé par deux courtes épines divergentes à bout noirâtre ; dessous déprimé, pattes et ailes rassemblées ; antennes arquées, leur massue reposant sur les jambes de la première paire de pattes ; genoux en légère saillie.

La forme générale du corps, la tête à rebord caréné, l'incision médiane avec fossette de son prothorax, ses cils bulbeux, ses pointes terminales sont des traits particuliers à cette nymphe qui repose dans sa loge sur la région dorsale et qui peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs.

Scolytide. Genre. ?...

Larve : Longueur, 2^{mm}5 ; largeur, 0^{mm}9.

Corps un peu arqué, charnu, jaunâtre, transversalement ridé, couvert de légers fins cils roux épars, convexe en dessus, sub-déprimé en dessous, arrondi avec deux bouts.

Tête grande, ovalaire, cornée, jaune orange, lisse et luisante, couverte de légers cils roux, ligne médiane profonde, bifurquée.

très haut en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale droite, rougeâtre ; épistome court, transverse, labre à bords arrondis, courtement frangés, à milieu incisé ; mandibules courtes, fortes, arquées, à base rougeâtre et incisée, à pointe noire et obtusément bidentée ; mâchoires courtes, coudées, à lobe petit, frangé, avec courts palpes coniques, bi-articulés ; menton large, charnu, avec lèvre faiblement bilobée, courts palpes bi-articulés et rudiment de languette ; antennes courtes émergeant d'une échancrure en arrière de la base antennaire, à premier article globuleux, le deuxième sétiforme ; ocelles sans traces.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, ciliés de roux, le premier en entier couvert d'une plaque jaunâtre, à milieu incisé, les deuxième et troisième blanchâtres, à bord postérieur légèrement arqué, à flancs peu dilatés.

Segments abdominaux forme, couleur et cils des précédents, s'élargissant jusqu'au sixième pour s'atténuer, mais peu vers l'extrémité, leurs flancs dilatés ; segment anal arrondi.

Dessous déprimé, la région sous-thoracique fortement tuméfiée à l'emplacement des pattes ; segment anal à cloaque rentré, à fente en forme de T ; une double incision longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles remplacées par les tuméfactions sous-thoraciques.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à périthrème rousâtre, la première paire sur la membrane sous-latérale qui sépare les deux premiers segments sous-thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui porte tous les caractères généraux des larves du groupe auquel elle appartient, vit sous les écorces des arbres dans lesquels l'adulte creuse des galeries très enchevêtrées et sans ordre.

Nymphe : Longueur, 2^{mm}5 ; largeur, 0^{mm}9.

Corps allongé, subcylindrique, charnu, blanc jaunâtre, finement pointillé, couvert de courts cils roux bulbeux, convexe en dessus comme en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure large, déprimée et bifide.

Tête affaissée, déclive, disque excavé, vertex renflé, avec deux cils subbulbeux, deux autres cils pareils en dessous ; premier segment thoracique rectangulaire, très développé, à angles arrondis, à pourtour garni de longs cils roux bulbeux, quatre cils pareils sur le disque, deuxième court, transverse, à milieu avancé en pointe arrondie sur le troisième qui est plus grand et dont le milieu est canaliculé ; segments abdominaux larges, transverses, convexes, avec ligne médiane sombre, à angles postérieurs accentués, s'élargissant insensiblement vers l'extrémité qui se termine par une large lame membraneuse blanchâtre, prolongée de chaque côté par une courte épine divergente, à base blanchâtre, à pointe acérée et rougeâtre ; dessous lisse et luisant, convexe, antennes infléchies, coudées, leur forte massue reposant près des genoux de la première paire de pattes ; genoux des trois paires peu saillants ; segment anal avec lobe appuyé sur une large lame terminale.

Le renflement cranien, les cils avec leur bulbe et la large lame anale avec ses deux pointes sont des traits particuliers à cette nymphe.

Nous n'avons pu obtenir le nom de l'adulte auquel se rapportent la larve et la nymphe que nous venons de décrire. Est-ce une espèce nouvelle ?

LONGICORNES

Macrotoma crassa, FAIRM.

Larve : Longueur, 45 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps charnu, allongé, mais un peu arqué, prismatique, jaunâtre, finement ridé, couvert de courts cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, à pans latéraux peu accusés, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée, arrondie aussi et trilobée.

Tête petite, transverse, jaunâtre, cornée, fortement invaginée dans le premier segment thoracique, lisse et luisante avec cils épars, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée en deux traits, une tache oblongue roussâtre de chaque côté de la ligne médiane, en arrière de la lisière frontale qui est droite, rougeâtre, une tache

semblable, mais plus petite au-dessus de celle-ci ; épistome trapézoïdal, finement strié, à bord antérieur excavé, labre rugueux, semi-elliptique, bordé de longs cils roux dorés formant frange ; mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre et excavée, à pointe noire et tranchante, puis biseautée striée, avec dent médiane intérieure obtuse ; mâchoires courtes, géniculées, fortement ponctuées et ciliées, lobe large, frangé, palpes courts à premier article moniliforme, deuxième et troisième coniques ; menton transverse, à bord antérieur échancré, lèvre bilobée avec courts palpes bi-articulés coniques, languette pâteuse et ciliée ; antennes assez développées, quadri-articulées, le premier article cylindrique, membraneux, strié, deuxième et troisième rougeâtres ciliés, quatrième très réduit, avec trace de court article supplémentaire ; ocelles sans traces apparentes.

Segments thoraciques jaunâtres, très larges, convexes, pointillés, éparsément ciliés, le premier rectangulaire, bien plus large que la tête, à flancs dilatés et marqués d'une fovéole rousâtre, plaque déprimée, fortement chagrinée et courtement ciliée, à partie antérieure blanchâtre, la postérieure noirâtre, rugueuse, limitée par une incision latérale bifurquée, deuxième et troisième très courts, transverses, finement ridés, crucialement incisés.

Segments abdominaux jaunâtres, fortement convexes, bien développés, pointillés ridés, avec cils très épars, les sept premiers chargés d'une ampoule subelliptique, à pourtour incisé, avec impression médiane, traversée par des traits diversement dirigés la faisant paraître plus ou moins rugueuse, huitième et neuvième transversalement ridés, avec léger bourrelet latéral, mamelon anal trifurqué.

Dessous jaunâtre, déprimé, éparsément cilié, le premier segment thoracique rugueux, crucialement incisé, avec bourrelet postérieur bien accentué, deuxième et troisième avec ampoule granuleuse, peu développée, transversalement incisée, les sept premiers segments abdominaux avec ampoule de plus en plus renflée vers l'extrémité, transversalement et latéralement incisée avec petits traits intérieurs la rendant comme marquetée, huitième et neuvième entiers, un peu plus larges, transversalement et finement ridés ; pans latéraux arrondis.

Pattes très courtes, droites, jaunâtres, hanches et trochanters rentrés, cuisses cylindriques, annelées de rougeâtre, jambes coniques, rougeâtres, ainsi que les tarsi qui sont en forme de court ongle, à pourtour garni de longs cils roux.

Stigmates grands, elliptiques, flaves, à périthème roux, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au milieu du pan latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Comme traits particuliers à cette larve, nous lui trouvons : les taches roussâtres céphaliques, les stries de l'épistome et son excavation, les stries de ses mandibules et de son premier article antennaire, les fovéoles prothoraciques, la forme de ses ampoules et les cils de ses tarsi ; elle vit dans des troncs d'arbres morts dans lesquels elle se transforme.

Nymphe : Longueur, 40 millimètres ; largeur, 20 millimètres.

Corps allongé, oblong, jaunâtre luisant, finement ridé, courtement cilié, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et mutique.

Tête déclive, rugueuse, à front excavé, premier segment thoracique grand, rectangulaire, rugueux, à milieu incisé, à flancs et à angles postérieurs accusés, deuxième court, avancé en pointe arrondie sur le troisième qui est plus grand et à milieu canaliculé ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, leurs flancs incisés ; dessous déprimé, antennes arquées, reposant par leur milieu près des genoux des deux premières paires de pattes.

Macrotoma corticina, KLUG

Larve : Longueur, 100 millimètres ; largeur, 22 millimètres.

Corps allongé, massif, charnu, jaunâtre, pointillé ridé, couvert de très courts cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, large à la région antérieure, qui est arrondie, atténué à la région postérieure, qui est trilobée.

Tête petite, cornée, rougeâtre, verruqueuse, très éparsement ciliée, en partie enchâssée dans le premier segment thora-

cique, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant au-dessous de la base antennaire, lisière frontale déchiquetée, continuée en forme de crête tridentée en regard de la base des mandibules, en avant de la base antennaire et à la base des mâchoires ; la pointe de la base antennaire recouvre en le protégeant le premier article ; épistome transverse finement ridé, à milieu excavé, labre rugueux, semi-elliptique, frangé de courts cils rougeâtres et droits ; mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre et guillochée, à extrémité noire et lisse, avec pointe biseautée ; mâchoires courtes, larges, géniculées, à tige éparsément ciliée, lobe court, large, frangé d'une masse de courtes soies rougeâtres et droites, palpes à tige très courte, les deux premiers articles à bout évasé, le troisième conique ; menton cordiforme fortement trilobé, les lobes finement sillonnés, lèvre bilobée, éparsément ciliée, palpes courts à article basilaire évasé, le terminal conique, languette constituée par un large empâtement granuleux, très courtement cilié de roux ; antennes courtes, obliques, les trois premiers articles rétractiles, le basilaire long, cylindrique, tubuleux, membraneux, deuxième moins long, à bout renflé, troisième plus court encore, à bout arrondi, quatrième très réduit et prolongé par deux à trois très courts cils, ces trois derniers articles rougeâtres, sans traces d'article supplémentaire, particularité commune aux espèces du groupe des *Prioniens* ; pas de vestiges d'ocelles.

Segments thoraciques, le premier très développé, transversalement ovulaire, beaucoup plus large que la tête, couvert d'une forte ponctuation, ridé et éparsément cilié, le bord antérieur liseré d'une marge blanchâtre, le disque déprimé, couvert d'une grande plaque rugueuse et guillochée, limitée par une incision latérale et une faible incision postérieure ; en dehors et à côté de l'incision latérale, sont deux petites fovéoles appuyées sur une marge blanchâtre, deuxième et troisième segments un peu moins larges que le précédent, très courts, transverses, avec incision médiane cruciale qui relève chacun de ces arceaux en trois bourrelets, les deux extrêmes réduits, le médian entier à milieu étranglé.

Segments abdominaux bien développés, fortement convexes,

finement pointillés, ridés, éparsément ciliés, atténués vers l'extrémité, les sept premiers couverts d'une forte ampoule bilobée circonscrite par deux incisions latérales et deux transverses, huitième et neuvième lisses et luisants, sans ampoules, mais avec bourrelet latéral auquel participe le septième, mamelon anal arrondi, trifurqué.

Dessous déprimé, granuleux, le premier segment thoracique marginé de blanchâtre, triangulairement incisé, deuxième et troisième avec incision transverse médiane bifurquée au pourtour des pattes, les sept premiers segments abdominaux garnis d'une large ampoule déprimée finement ridée, à milieu transversalement incisé, avec gros points en arrière de l'incision, les flancs limités par une incision latérale, septième et huitième lisses et luisants, mamelon anal trilobé, la plante de chaque lobe aplatie ; une faible incision latérale longe les flancs, marquant la ligne de séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, latérales, rougeâtres et ciliées, hanches fortes, annulaires, trochanters réduits, cuisses massives, cylindriques, jambes un peu arquées, subcomprimées, à pourtour cilié, tarses réduits, à base ciliée.

Stigmates elliptiques, flaves, à périthème déprimé, strié et roussâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de l'incision latérale et au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

En dehors de sa grosse taille, cette larve se fait remarquer par sa crête dentée de la lisière frontale, par la forme de son menton, sa marge prothoracique et ses fovéoles.

Coquerel, dans sa *Faune entomologique de Madagascar*, a bien décrit et figuré cette larve, que l'on trouve sous les troncs des gros arbres gisant sur le sol, et qui vit de la partie ligneuse de ces végétaux.

Quelques détails descriptifs ne figurant pas dans le travail de cet auteur, nous avons cru devoir reprendre la description de cette larve, que nous avons reçue de M. le D^r Sicard.

Macrotoma ?... Species ? ..

Larve : Longueur, 40 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps allongé, prismatique, blanchâtre, à téguments consistants et rugueux, transversalement ridé, pointillé, couvert de courtes soies éparses, convexe en dessus, déprimé en dessous, à pans latéraux arrondis, large à la région antérieure, la postérieure arrondie et trilobée.

Tête petite, transverse, blanchâtre, ridée, éparsément ciliée, presque entièrement invaginée dans le premier segment thoracique, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits aboutissant au-dessous de la base antennaire, lisière frontale droite, noirâtre ; épistome en carré transverse, finement sillonné, labre large, semi-elliptique, à milieu incisé, à bords frangés de longs cils rougeâtres ; mandibules fortes, triangulaires, à tranche externe guillochée, à pointe lisse et dentée ; mâchoires courtes, larges, coudées, profondément incisées, à lobe continu, pectiné, à palpes triarticulés, l'article basilaire gros, globuleux, deuxième réduit, même forme, troisième cylindrico-conique ; menton large, transverse, latéralement incisé, lèvre courte, bilobée, avec courts palpes bi-articulés et languette large, pâteuse, frangée de cils rougeâtres très denses ; antennes assez longues, coniques, l'article premier tronconique, ridé, blanchâtre,, deuxième un peu moins long, rougeâtre, ainsi que le troisième, au bout duquel est un enchâssement renfermant deux courts appendices, probablement un quatrième article accolé à un court article supplémentaire ; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques larges, transverses, rugueux, éparsément ciliés, le premier quadrangulaire, très développé, à angles arrondis, beaucoup plus large que la tête, plaque fortement rugueuse avec deux fovéoles médianes, limitée par une incision latérale, deuxième et troisième très courts, transverses, bi-transversalement incisés.

Segments abdominaux fortement convexes, atténués jusqu'au huitième pour s'élargir ensuite en s'arrondissant, les sept pre-

miers couverts d'une ampoule elliptique fortement granuleuse, à pourtour incisé, huitième et neuvième lisses et luisants, transversalement ridés, sans ampoules ni incisions ; mamelon anal trifurqué.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique à milieu crucialement incisé, avec incision transverse postérieure, les deuxième et troisième segments thoraciques, ainsi que les sept premiers segments abdominaux couverts d'une ampoule transversalement elliptique, fortement granuleuse, avec incision médiane transverse ; huitième et neuvième segments bien développés, transversalement ridés ; mamelon anal trilobé ; pans latéraux arrondis, finement sillonnés, crucialement incisés.

Pattes très réduites, cylindriques, hanches fortes, membraneuses, trochanters peu apparents, cuisses renflées, rougeâtres, jambes coniques, tarses courts, acuminés, à base ciliée.

Stigmates grands, transversalement elliptiques, flaves, à périmètre rougeâtre, la première paire plus grande et un peu au-dessous des autres ; sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus de l'incision cruciale et latérale.

Cette larve se fait remarquer par la rugosité de son corps, par la conformation de son court article antennaire terminal et par la brièveté de ses pattes.

Nymphe : Longueur, 20 millimètres ; largeur, 8 millimètres.

Corps un peu arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de courts cils bulbeux, convexe à la région dorsale, la ventrale déprimée, large et arrondi en avant, atténué et bi-épineux en arrière.

Tête déclive, avancée en forme de museau, disque déprimé, quelques rares cils sur le front ; premier segment thoracique grand, en carré transverse, parsemé de courts cils à base bulbeuse, à flancs avancés en légère saillie médiane, très lisse et très luisant, ainsi que les deux suivants, deuxième court, transverse, à milieu incisé, troisième plus grand, à milieu canaliculé, tous deux avec deux rangées diagonales de courts cils à base bulbeuse ; segments abdominaux arqués, de couleur terne, courts, transverses, les sept premiers chargés d'une masse

de courtes épines noirâtres à base ciliée et bulbeuse, huitième avec quelques rares épines, neuvième réduit, prolongé par deux courtes et fortes épines noires arquées en dedans ; dessous déprimé ; antennes très longues reposant par leur milieu près des genoux des deux premières paires de pattes, leur bout arqué en dedans, genoux saillants, avec double rangée de courtes spinules, segment anal quadrilobé, profondément incisé.

La forme et la couleur du corps, son système pileux et épineux caractérisent cette nymphe qui nous a été envoyée avec la larve sans nom.

Auxa Alluandi, FAIRM.

Nymphe : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, oblong, charnu, blanchâtre, finement ridé, couvert de cils roux bulbeux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et épineuse.

Tête affaissée, lisse et luisante, épistome prolongé, disque garni de deux bouquets de cils, vertex légèrement excavé ; premier segment thoracique grand, rectangulaire, fortement convexe, transversalement strié, avec cils roux épars à base bulbeuse, deuxième petit, troisième beaucoup plus grand, à milieu canaliculé ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, couverts de courtes spinules noirâtres et de courts cils roux à base bulbeuse, les six premiers à peu près égaux, le septième très allongé, fortement convexe, les huitième et neuvième réduits, ce dernier à bords garnis d'une rangée de courtes épines ; dessous subdéprimé, glabre ; antennes longues, arquées en dedans, leur milieu reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux rembrunis, en légère saillie ; mamelon anal bilobé.

Les cils du disque céphalique, les cils bulbeux du corps, la forme exagérée du septième segment abdominal et les épines terminales constituent des traits particuliers à cette nymphe, dont la transformation s'était opérée dans un rameau sec d'une liane. . . .

Ranova pictipes, WATERHOUSE.

Larve : Longueur, 28 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps allongé, prismatique, charnu, jaunâtre, finement ridé, couvert de cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et trifurquée.

Tête petite, noir rougeâtre, cornée, chagrinée, invaginée dans le premier segment thoracique, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, prolongée en pointe dentée jusqu'à la lisière frontale, qui est droite et creusée de six fortes stries formant dentelure ; épistome large, glabre, transverse, membraneux, labre déprimé, granuleux, à bords garnis de cils raides formant frange ; mandibules courtes, fortes, arquées, à base rougeâtre et guillochée, à pointe noire et obtusément dentée, puis biseautée ; mâchoires courtes, coudées, à suture rougeâtre, à lobe réduit frangé, avec courts palpes de trois articles moniliformes ; menton large, cordiforme, lèvre réduite, bilobée, avec palpes à article basilaire granuleux, le terminal conique et forte languette pâteuse, ciliée, antennes courtes, fortes, coniques, rétractiles, à premier article très développé, tronconique, deuxième et troisième réduits, globuleux, quatrième sétiforme avec court article à sa base intérieure ; ocelles au nombre de quatre, sous la base antennaire, disposés : deux jaunâtres pupillés de noirâtre en première rangée, deux autres en arrière, sur les côtés, jaunâtres non pupillés.

Segments thoraciques déprimés, jaunâtres, s'élargissant d'arrière en avant, le premier très large, beaucoup plus que la tête, longé d'un trait rougeâtre sur les côtés, qui sont ciliés, ainsi que sur son bord antérieur ; plaque rugueuse courtement ciliée, limitée par deux incisions latérales, deuxième et troisième courts, transverses, fortement ponctués, crucialement incisés, à flancs dilatés et ciliés.

Segments abdominaux allongés, convexes, les sept premiers à flancs dilatés et ciliés, couverts d'une ampoule garnie d'une

double ellipse concentrique de gros granules, huitième et neuvième finement striés, ciliés, à flancs légèrement relevés, mamelon anal trifurqué, à pourtour cilié.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique crucialement incisé, les deuxième et troisième garnis d'une ampoule longée par une rangée transverse de gros granules ; aux segments abdominaux, les sept premiers ont une ampoule semblable, à milieu incisé, avec double rangée de granules,, les huitième et neuvième transversalement striés, n'ont pas d'ampoules, pans latéraux peu accusés.

Pattes jaunâtres, courtes, latérales, verticales, hanches et trochanters invaginés, cuisses allongées, cylindriques, jambes rougeâtres, moins accentuées, tarsi en forme d'onglet rougeâtre prolongé par un cil.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème concave et rougeâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes sur le pan latéral, au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Comme traits particuliers à cette larve, nous trouvons la dent médiane de la lisière frontale, ses fortes stries, le guillochis de sa base mandibulaire et la forme granuleuse de ses ampoules dorsales et ventrales ; elle a été prise dans un grand tronc d'arbre en voie de désagrégation et à écorce blanche.

Eumencetes Sparsus, KLUG.

Larve : Longueur, 16 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps large, charnu, allongé, jaunâtre, lisse et luisant, éparsement cilié de roux, peu convexe en dessus, bien moins en dessous, ample et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et trilobée.

Tête, la base des mandibules est excavée avec trait transverse en dessus, les ocelles de la première rangée ne sont pas pupillés de noir ; les deuxième et troisième segments thoraciques sont ridés, les stigmates sont assez grands, elliptiques, roux, à pérित्रème flave.

Tous les organes non décrits semblables à ceux de la larve de *Ranova pictipes*, Water.

Cette larve a été trouvée dans l'intérieur d'un arbre mort.

Sternotomis maculata, OLIV.

Larve : Longueur, 70 millimètres ; largeur, 15 millimètres.

Corps très allongé, prismatique, charnu, jaunâtre, finement ridé, couvert de cils roux très épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à pans latéraux bien accusés, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et trilobée.

Tête très large, rectangulaire, jaunâtre cornée, ponctuée, chagrinée, ligne médiane bifurquée en deux traits obsolètes, lisière frontale noire, quadridentée de chaque côté, fortement chagrinée, à milieu excavé, puis bidentée, la dent supérieure bien accusée, l'inférieure accolée à une deuxième échancrure qui se relève à la base antennaire ; épistome flavescent, trapézoïdal, semi-circulairement sillonné ; labre semi-elliptique, rougeâtre, fortement ponctué, bordé de courts vils roux droits formant frange ; mandibules courtes, fortes, arquées, d'un noir luisant, à pointe arrondie, puis biseautée, avec dent à la tranche interne ; mâchoires très courtes, coudées, ciliées, à lobe large, renflé, frangé de cils rougeâtres et palpes coniques, rougeâtres, annelés de testacé ; menton large, transverse, lèvre cordiforme bilobée, avec courts palpes bi-articulés, l'article basilaire proéminent annelé de rougeâtre, le terminal petit, conique ; un fort empâtement charnu, cilié, forme la languette ; antennes cylindro-coniques, de quatre articles, le premier très allongé, membraneux, blanchâtre, deuxième rougeâtre, annelé de testacé, moins grand, troisième même couleur, moins développé encore, quatrième très petit, avec très courtes soies au bout, accolé à un court article supplémentaire ; ocelles, trois gros granules ocelliformes, cornés, jaunâtres, en ligne oblique dans une échancrure au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques très larges, jaunâtres, finement ponctués, ridés, avec cils épars, le premier transversalement ovulaire, bien plus ample que la tête, à flancs dilatés et bifovéolés,

plaque rugueuse, blanchâtre, à milieu excisé, limitée par une incision latérale, deuxième et troisième très étroits, transverses, avec double incision en travers provoquant la formation de deux demi-bourrelets médians.

Segments abdominaux bien développés, fortement convexes, jaunâtres, très éparsément et courtement ciliés, les sept premiers chargés d'une ampoule circulairement incisée et divisée en deux par une forte incision médiane, les deux ampoules et le bord circonscrit striés, huitième lisse, transversalement sillonné, neuvième luisant, avec deux petites fovéoles près du bord postérieur ; mamelon anal trifurqué.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique semi-circulairement incisé, avec bourrelet postérieur bien développé, deuxième et troisième transversalement incisés, le bout de chaque incision bifurqué, les sept premiers segments abdominaux chargés d'une ampoule de plus en plus prononcée vers l'extrémité, à milieu excavé, ce qui la rend bilobée, avec incision transverse médiane et une latérale bifurquée, pans latéraux bien accusés, fortement dilatés.

Pattes membraneuses, courtement ciliées, droites, très courtes, hanches cylindriques, trochanters renflés, cuisses globuleuses, jambes coniques, tarses en forme de long crochet rougeâtre, acéré, aréolé.

Stigmates grands, elliptiques, roux, à péritrème corné plus foncé, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au milieu du pan latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Sa lisère frontale huit dentée, son épistome sillonné, ses ocelles globuleux, leur emplacement, ses fovéoles prothoraciques et terminales et la forme de ses pattes, avec leurs courts articles, sont des traits particuliers à cette larve, qui vit dans l'intérieur d'arbres grands et morts et dont l'écorce est blanche.

Phymasterna annulata, FAIRM.

Nymphe : Longueur, 17 millimètres ; largeur, 10 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, couvert de

courts cils roux et de plus courtes spinules noirâtres, déprimé en dessous, un peu moins en dessus, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et terminée en pointe.

Tête triangulaire, affaissée, vertex excavé, trois rangées transverses de cils subbulbeux, une sur le front, une sur le disque, une au-dessus de l'épistome ; quelques cils entre les antennes ; premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, à bord postérieur légèrement relevé, à surface garnie de cils subbulbeux, en particulier sur les côtés, dont le milieu est bosselé, deuxième petit, strié, légèrement avancé en pointe sur le troisième qui est plus grand, strié, à milieu canaliculé, quelques cils épars sur ces deux arceaux ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, les six premiers à flancs et à milieu incisé, couverts d'une rangée transverse de courtes spinules noirâtres, avec cils en mélange, septième bien développé, avec rangée de spinules, avancé en pointe arrondie sur le huitième qui est réduit, transverse, avec rangée de spinules, les deux latérales plus fortes et spiniformes, neuvième petit, arrondi, armé de deux épines latérales et d'une médiane très accentuée, relevée en avant ; dessous déprimé, ridé et inerme, mamelon terminal faiblement bilobé ; antennes très longues, leur branche reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, puis roulées en spirales au-dessus des élytres, formant deux tours chez les femelles, trois chez les mâles ; genoux saillants spinuleux.

En dehors de la disposition des poils subbulbeux, des spinules dorso-abdominales et des épines terminales, aucun autre caractère n'est particulier à cette nymphe, dont l'adulte est sorti d'une souche à feuilles lancéolées et râpeuses.

PHYTOPHAGES

CRIOCÉRIDES

***Lema crispifrons*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 5 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps bosselé, charnu, verdâtre pâle, glabre, pointillé, forte-

ment convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête arrondie, affaissée, cornée, noir luisant, pointillée, ligne médiane profonde, bifurquée en deux traits obsolètes indistincts^o; épistome et labre peu apparents, chagriné, ce dernier à milieu bi-échancré; mandibules courtes, arquées, noirâtres, à pointe bidentée, avec rainurelle de séparation; mâchoires courtes, à base forte et droite, avec lobe réduit et palpes rougeâtres globuliformes de trois articles, un quatrième prolongeant le lobe; menton grand, charnu, brunâtre, trapézoïdal, lèvre transverse, palpes petits inarticulés, sans traces apparentes de languette; antennes très courtes, de trois articles coniques brunâtres, annelés de noirâtre; ocelles, quatre points rougeâtres disposés en carré en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques verdâtres, convexes, larges, transverses, le premier un peu plus large que la tête, couvert d'une plaque noirâtre, divisée en deux par une incision transverse, à flancs bimamelonnés, deuxième et troisième un peu plus larges, avec incision médiane transverse et flancs bimamelonnés.

Segments abdominaux verdâtres, gibbeux et arqués, couverts de trois courtes aspérités, s'élargissant, mais peu, jusqu'au quatrième, pour s'atténuer insensiblement vers l'extrémité, leurs flancs légèrement incisés.

Dessous déprimé, blanc verdâtre, les segments thoraciques incisés, les segments abdominaux bimamelonnés; segment anal rentré avec fente transverse; une rangée de mamelons longe les flancs, séparant les deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, rapprochées, noirâtres, avec articulations testacées et très courts cils; hanches larges, fortes, trochanters rentrés, cuisses larges peu comprimées, jambes un peu moins; tarses en court onguet rougeâtre, très acéré.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème noir, la première paire sur la membrane de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve a beaucoup de rapports communs avec celle de la *Lema Hoffmannseggi*, Lac., décrite dans notre premier mé-

moire, 1893, p. 227 ; elle en diffère par sa forte gibbosité et par ses courtes aspérités ; elle a été trouvée sur une plante grim-pante, dont elle ronge le feuillage.

CRYPTOCÉPHALIDES

***Cryptocephalus ebenus*, FAIRM.**

Fourreau : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Noir, raboteux, subcylindrique, garni à la région supérieure de trois carènes, la médiane dentelée, la dent médiane et l'antérieure très accentuées, les deux carènes latérales relevées en forme d'ailerons, région inférieure fortement convexe, raboteuse, le bout postérieur arrondi, granuleux, prolongé en courte pointe, l'antérieur déchiqueté, fortement échancré, afin de permettre à la région antérieure du corps de sortir du fourreau.

Particulier, ce fourreau, par sa couleur noire ainsi que par ses carènes latérales relevées en forme d'ailerons, ce que l'on trouve chez les espèces exotiques, mais qui n'a pas été signalé, à notre connaissance, chez les espèces européennes.

Larve : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 1 mm. 8.

Corps arqué, charnu, blanc terne, pointillé ridé, couvert de très courts cils blanchâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, tronqué à la région antérieure, la postérieure terminée en pointe arrondie.

Tête grande, orbiculaire, cornée, noire, déprimée, couverte de courts cils et de gros granules, ligne médiane profonde, sans traces de bifurcation, à pourtour relevé en légère carène ; épistome peu prononcé, labre court, échancré, faiblement cilié ; organes buccaux, antennes et ocelles comme dans les larves du genre.

Segments thoraciques insensiblement élargis d'avant en arrière, le premier en entier couvert d'une plaque noirâtre, avec lunule de chaque côté de la ligne médiane, les deuxième et troisième et les segments abdominaux blanc terne, membraneux, courtement ciliés, incisés et arqués comme dans les larves françaises du genre, segment anal réduit, pointillé, prolongé en

légère pointe arrondie ; en dessous, ce segment est fortement bivalve, à cloaque rentré, à fente en travers.

Pattes très allongées, brunâtres, ciliées, avec teinte noirâtre à la base des articulations ; le tarse est court et en forme de crochet rougeâtre très arqué.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème plus foncé, à leur place normale.

Cette larve, qui a été trouvée sur un arbuste à feuilles très petites et à fleurs roses, en forme de boule, ne se distingue des larves de Cryptocéphales européennes que par le peu de caractères que nous venons de faire connaître.

EUMOLPIDES

Colasposoma rutilans, KLUG.

Larve : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps ramassé, bosselé, charnu, jaunâtre, glabre, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, petit et arrondi à la région antérieure, la postérieure élargie et arrondie aussi.

Tête petite, arrondie, cornée, noirâtre, lisse et luisante, affaissée, quelques points peu accentués avec très courts poils sur la surface, ligne médiane obsolète, bifurquée en deux traits allant se perdre à la base antennaire, lisière frontale rougeâtre, épistome rugueux, rougeâtre, transverse, labre semi-elliptique, à milieu échancré ; mandibules courtes, arquées, rougeâtres, à pointe faiblement bidentée ; mâchoires coudées, lobe réduit, frangé de courts cils, palpes testacés, annelés de brunâtre de quatre articles coniques ; menton rougeâtre, à suture testacée, lèvres fortes, bilobées, palpes courts, bi-articulés, languette constituée par un fort empâtement charnu en saillie hors de la cavité buccale ; antennes granuleuses, très courtes, rétractiles, brunâtres, annelées de testacé, de trois articles ; ocelles, cinq points brunâtres, disposés quatre en demi-cercle, en arrière de la base antennaire, un cinquième en arrière du centre de l'arc.

Segments thoraciques fortement arqués, brunâtres, convexes, très luisants, le premier transverse, un peu plus large que la tête, en entier couvert d'une plaque noire, finement pointillée, avec ligne médiane pâle et forte incision transverse, deuxième et troisième plus larges, membraneux, à flancs incisés et impression transverse.

Segments abdominaux gibbeux, fortement convexes, transverses, brun verdâtre, à flancs incisés, légèrement atténués vers l'extrémité ; segment anal verdâtre, membraneux, à disque excavé.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique triangulairement incisé, les deuxième et troisième avec incision longitudinale ; segments abdominaux membraneux, verdâtres, leur milieu relevé en un mamelon géminé à pointe rembrunie ; segment anal petit, arrondi, bivalve, à fente en travers ; un léger bourrelet latéral longe les flancs, servant de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, fortes, arquées en dedans, avec courts cils très épars, hanches brunâtres, fortes, à suture noire, à bout évasé et testacé, trochanters avancés sous les cuisses comme appui, rougeâtres, ainsi que les cuisses, qui sont fortes, et que les jambes, que termine un court ongle rougeâtre très acéré, muni en dessous d'une ventouse membraneuse courtement ciliée.

Stigmates petits, elliptiques, brunâtres, à péritrème noir, la première paire sur le bourrelet latéral et sur le mamelon de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La forme du corps, le fort empâtement buccal, la pointe rembrunie des ampoules abdominales, le crochet tarsien avec sa ventouse et l'emplacement de la première paire de stigmates sont des traits particuliers à cette larve, que l'on trouve sous le feuillage de divers convolvulus dont elle doit se nourrir.

CHRYSONÉLIDES

Species ?.....

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps allongé, subarqué, charnu, blanchâtre, pointillé, couvert de courts cils roux à bout tronqué, convexe en dessus, déprimé en dessous, subatténué aux deux extrémités, qui sont arrondies.

Tête petite, arrondie, affaissée, cornée, noirâtre, lisse et luisante, couverte de courts cils roux, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux fovéoles entre les deux traits bifurqués, épistome transverse, flavescent, liséré de noirâtre, labre semi-elliptique, à milieu échancré ; mandibules courtes, arquées, à bout rougeâtre, mâchoires courtes, coudées, à lobe réduit, à palpes de trois articles coniques, menton large, transverse, lèvre bilobée, avec courts palpes bi-articulés et rudiment de languette ; antennes testacées, sises dans une échancrure circulaire, en arrière de la base des mandibules, de trois courts articles rétractiles ; ocelles sans traces apparentes bien distinctes.

Segments thoraciques brunâtres, avec ligne médiane flave, fortement convexes, éparsément ciliés, le premier de la largeur de la tête, transversalement ovalaire, en entier couvert d'une plaque brunâtre foncé, lisse et luisante, deuxième et troisième larges, transverses, à flancs dilatés, à milieu en travers incisé, l'incision relevant chaque arceau en deux forts bourrelets.

Segments abdominaux subarqués, convexes, ciliés, brunâtres, avec ligne médiane flave, les huit premiers à flancs dilatés, formés de deux bourrelets transverses, à milieu relevé en une plaque plus foncée ; segment anal petit, arrondi, semi-circulairement incisé à son bord postérieur.

Dessous déprimé, pointillé, courtement cilié, les huit premiers segments abdominaux plaqués de brunâtre, segment anal pro-

longé en un long pseudopode membraneux, blanchâtre, à cloaque bivalve, à fente en travers ; une double incision longe les flancs, provoquant la formation d'un double bourrelet latéral.

Pattes courtes, fortes, brunâtres, courtement ciliées, hanches massives, marginées de noirâtre, trochanters courts, coudés, cuisses cylindriques, jambes coniques, tarses en court ongles rougeâtre.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire bien saillante, sur le bourrelet latéral qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du deuxième bourrelet latéral et au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Forme des cils, couleurs, plaques, fovéoles craniennes et pseudopode anal sont des particularités afférentes à cette larve, qui a bien le cachet de celles de son groupe et qui a été trouvée sur une malvacée à fleurs roses.

Nous n'avons pu obtenir le nom de l'adulte, qui paraît appartenir à une espèce nouvelle.

Entomoscellis cineta, OLIV.

Larve : Longueur, 4-5 millimètres ; largeur, 1 mm. 5.

Corps court, ramassé, charnu, verruqueux, noir luisant, couvert de longs poils noirâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bimamelonnée.

Tête affaissée, arrondie, noirâtre, lisse et luisante, avec poils épars sur les côtés, disque déprimé et bi-excavé, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits peu accusés ; ligne frontal droite, biconnée ; épistome court, transverse, labre à bords arrondis, courtement ciliés ; mandibules courtes, fortes, arquées, à base noirâtre, à extrémité quadridentée, la dent supérieure aiguë et rougeâtre, les autres obtusément arrondies, mâchoires courtes, droites et ciliées, lobe charnu, pointu, courtement frangé, avec palpes tri-articulés, coniques, à base membraneuse et circulaire ; menton membraneux, transverse, lèvre bilobée avec courts palpes noirs, bi-articulés, coniques, et lan-

guelle en forme d'empâtement triangulaire et noir, antennes courtes, latérales, noirâtres, annelées de testacé, les deux premiers articles courts et circulaires, le troisième beaucoup plus allongé, cylindrique, avec court article supplémentaire à sa base intérieure, quatrième très réduit, acuminé ; ocelles, quatre points brunâtres disposés en carré sur les joues, en arrière de la base antennaire, deux autres plus petits en dessous.

..*Segments thoraciques* larges, noirâtres, convexes, avec ligne médiane pâle et longs poils brunâtres, le premier rectangulaire, transversalement strié, deuxième et troisième un peu plus larges, transverses.

Segments abdominaux parallèles, convexes, noir luisant, granuleux, couverts de longs cils noirâtres, les huit premiers larges, transverses, à flancs incisés et dilatés, segment anal réduit, arrondi ; de la base des premiers segments abdominaux, émergent des excroissances charnues, jaunâtres ; l'état de conservation des larves examinées ne nous a pas permis de préciser les arceaux auxquels ils appartiennent.

Dessous déprimé, jaunâtre terne, les segments thoraciques transversalement incisés, les segments abdominaux diagonalement excisés, mamelon anal large, arrondi, membraneux, bivalve, avec fente en long ; un fort bourrelet latéral longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes fortes, noirâtres, rapprochées, ciliées et spinulées, hanches courtes, à base marginée de noir, trochanters réduits, coulés, cuisses larges, à bout dilaté, jambes longues, cylindriques, à bout intérieur annelé de blanchâtre, tarses en court onglet rougeâtre très acéré.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème corné et noirâtre, la première paire sur la membrane latérale qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des segments abdominaux.

Cette larve, qui a beaucoup de rapports communs avec celle de l'*Ent. Adonidis*, Pallas, décrite par M. P. Lesne (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1890, p. 177) porte comme traits particuliers les doubles excavations de son disque céphalique et la double punctua-

tion de sa lisière frontale ; elle est plus petite et de couleur différente ; elle a été prise sur le feuillage de certains arbustes dont elle se nourrit.

GALÉRUCIDES

Gallerucella pruinosa, FAIRM.

Larve : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps allongé, subarqué, charnu, rougeâtre, teinté de noirâtre, lisse et luisant, couvert de longs cils blanchâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, arrondie, affaissée, cornée, noire, lisse et luisante, éparsément ciliée, disque bi-excavé, ligne médiane profonde ; épistome membraneux, transverse, à milieu incisé, labre réduit, à bords arrondis et peu ciliés, à milieu échancré ; mandibules courtes, arquées, noires, à pointe tridentée ; mâchoires courtes, noires, à lobe réduit, frangé, à palpes noirs, annelés de brunâtre, de trois articles coniques ; menton rectangulaire, accentué, avec lèvre et languette peu accusées et palpes biarticulés, courts et coniques ; antennes courtes, coniques, de trois articles noirâtres, annelés de brunâtre, émergeant d'une forte échancrure en arrière de la base des mandibules ; ocelles, un gros point ocellaire rougeâtre en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques rougeâtres, convexes, lisses et luisants, s'élargissant d'avant en arrière, le premier couvert d'une plaque noire, lisse, très luisante, son bord postérieur relevé en un bourrelet chargé de quatre tubercules ciliés, deuxième et troisième courts, transverses, transversalement incisés, par suite relevés en deux bourrelets couverts chacun de quatre tubercules chargés d'une houppe de longs poils blanchâtres, leurs flancs dilatés et ciliés.

Segments abdominaux convexes, très larges, transverses, atténués vers l'extrémité, leurs flancs dilatés, les sept premiers avec double bourrelet transverse garni d'une double rangée de six tubercules chargés d'une houppe de longs poils blonds, le huitième n'a qu'un bourrelet avec quatre tubercules, le neu-

vième est court, arrondi, couvert de longs poils et d'une petite plaque noire.

Dessous déprimé, diversement incisé, segment anal avec cloaque saillant et fente en long ; un double bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes écartées, noires, longues, luisantes, ciliées, hanches massives, trochanters courts, peu coudés, cuisses larges, peu comprimées, jambes moins prononcées, tarses en court ongle rougeâtre très acéré, appuyé sur une ventouse membraneuse, blanchâtre.

Stigmates saillants, orbiculaires, brunâtres, à pérित्रème rougeâtre, la première paire sous le bourrelet latéral, entre les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

On trouve cette larve sur les feuilles d'un arbuste, une malvacée, appelée *Mohaut*, dont l'écorce, mise en lanières, sert à faire des liens ; elle a beaucoup de rapports communs avec les larves connues du genre *Gallerucella*, en particulier avec celle de *G. nymphæe*, Linné, décrite par M. G. de Kerville (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1885, p. 427). Ce qui la caractérise, c'est sa forme plus convexe, la double excavation de son disque céphalique, ses longs poils blanchâtres, la saillie de ses stigmates.

Après l'accouplement, la femelle dépose sa ponte sur les feuilles de l'arbre nourricier, le *mohaut* ; ses œufs, au nombre de plus d'une centaine, sont disposés en rangées longitudinales sur un front de trois à quatre.

Œufs coniques, fortement ponctués, à base rougeâtre, à pointe blanchâtre, prenant la teinte noire à la veille de l'éclosion ; quelques-uns de dimensions moindres, indice du sexe ?

ALTICIDES

***Graptodera madagascariensis*, ALLARD.**

Larve. Longueur 5 millimètres ; largeur 1 millimètre.

Corps allongé, linéaire, charnu, noirâtre, lisse et luisant, poin-

tillé, couvert d'assez longs cils roussâtres et de plaques noires, convexe au-dessus, dépréssiuscule en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, arrondie, cornée, d'un noir luisant, éparsément ciliée, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, disque déprimé, incisé en forme de fer à cheval, lisière frontale droite ; épistome très large, transverse, blanc éburné, labre noir semi ovalaire, frangé de courtes soies ; mandibules courtes, falquées, à base éburnée ; entièrement rougeâtres à pointe acérée et bidentée ; mâchoires noir luisant, cylindriques, lobe réduit frangé, palpes de trois courts articles d'un blanc éburné, annelés de noir ; menton long, triangulaire, noir, avec suture éburnée, lèvre réduite, bilobée, avec courts palpes blanchâtres, biarticulés et languette fondue en une large lame blanchâtre membraneuse ; antennes droites, courtes, rétractiles, coniques, d'un blanc éburné, de trois articles le basilaire très développé, annulaire, le médian réduit, avec long cil intérieur, le terminal grêle, acuminé ; ocelles, à leur place est une large tache blanchâtre.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, noirs, éparsément ciliés, avec ligne médiane pâle, le premier très développé, un peu plus large que la tête, marginée de brunâtre à son bord antérieur, en entier couvert d'une plaque d'un noir luisant, deuxième et troisième à milieu transversalement incisé, l'arceau relevé en deux bourrelets en forme de carène garni d'une plaque luisante.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, atténués vers l'extrémité, d'un noir mat, éparsément ciliés, avec ligne médiane flave, les sept premiers à milieu transversalement incisés, chaque arceau relevé en deux bourrelets à crête carénée et garnie de deux plaques d'un noir luisant de chaque côté de la ligne médiane et d'une cinquième médiane, le huitième n'en a que quatre, les flancs de ces huit anneaux avancés en lame noire ciliée, neuvième déprimé, arrondi et avancé en forme de palette garnie de longs cils roussâtres.

Dessous déprimé, blanchâtre, courtement cilié, les segments thoraciques garnis à leur milieu d'une plaque ovalaire brunâtre, les segments abdominaux avec large plaque ovalaire médiane et

deux réduites latérales, segment anal avec cloaque bilobé, épanoui, membraneux, blanchâtre, saillant et fente en long : un fort bourrelet latéral formé par une double rangée de plaques longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, à dessous brunâtre, à dessus noir, courtement ciliées ; hanches massives, trochanters réduits, cuisses larges, comprimées, jambes coudées en dedans, comprimées, tarsi en court ongllet rougeâtre accolé à une apophyse, globuleuse, blanc éburné, formant ventouse et aidant la larve dans son cheminement à adhérer au plan de position.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves à péritrème noir luisant, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et entre les deux rangées de carènes des huit premiers segments abdominaux.

L'incision du disque de la tête, la couleur variée des organes buccaux, les bourrelets carénés de la région dorsale et des flancs, la forme du segment anal et l'apophyse tarsienne sont les principaux caractères particuliers à cette larve.